



Consommation de cannabis et performance scolaire : enquête auprès des étudiants du secondaire en Martinique

Laurie-Élisabeth Lorté

► To cite this version:

Laurie-Élisabeth Lorté. Consommation de cannabis et performance scolaire : enquête auprès des étudiants du secondaire en Martinique. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03542831

HAL Id: dumas-03542831

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03542831>

Submitted on 13 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MÉMOIRE DE MASTER

MENTION MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF)

ENCADREMENT ÉDUCATIF (EED)

PARCOURS CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION (CPE)

**Consommation de cannabis et performance scolaire : enquête
auprès des étudiants du secondaire en Martinique.**

Préparé par
Madame Laurie-Élisabeth Lorté

Dirigé par
Maurizio Ali, maître de conférences à l'INSPÉ de Martinique

Année universitaire 2020-2021

Déclaration de non-plagiat

Je soussigné(e), Laurie-Élisabeth Lorté, étudiant(e) à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education de l'Académie de Martinique (INSPE), composante de l'université des Antilles (UA), déclare sur l'honneur que le mémoire de master MEEF que je présente publiquement est strictement le fruit de mon travail personnel.

L'origine de tout emprunt de texte à un auteur et de toute illustration (tableau, graphique, image, etc.), quelle qu'en soit l'origine, est indiquée précisément dans le texte lui-même et dans la liste des références bibliographiques placée en fin du mémoire.

Fait à Ducos, le 21 mai 2021

Résumé	5
Remerciements	6
Introduction	8
PREMIÈRE PARTIE : LE CANNABIS À L'ÉCOLE : PHÉNOMÉNOLOGIE ET PRATIQUES DE CONSOMMATION.	13
1. La consommation de cannabis : un phénomène global	14
1.1 La longue marche : histoire d'une plante qui a conquis le monde.	14
1.2 Consommation, pénalisation, légalisation	16
1.3 La consommation en France	19
2. Le cannabis à l'école.	22
2.1 La danse des chiffres	22
2.2 L'impact de la consommation de cannabis sur le développement de l'enfant et de l'adolescent : un débat très polarisé.	23
2.3 Que dit la loi ?	24
3. La consommation des élèves dans la Caraïbe : Martinique.	27
3.1 Les données sur la consommation de la population générale (incluant les adultes)	27
3.2 Les données sur la consommation des jeunes	28
DEUXIÈME PARTIE : L'ENQUETE	31
4. Description du terrain et des populations d'enquête et présentation du questionnaire	32
4.1 Objectifs visés et méthode utilisée	32
4.2 L'échantillon de l'étude	33
4.3 Les résultats attendus	33
5. Présentation des résultats	35
5.1 La typologie des élèves interrogés	35
5.2 La catégorie socio-professionnelle des parents d'élèves	36
5.3 Les habitudes de consommation des élèves interrogés	37
5.4 Les résultats scolaires des élèves interrogés	38
6. Analyse des résultats	43
6.1 Les différences observées entre les sexes	43
6.2 La consommation des élèves par rapport à leur milieu social d'origine	45

6.3 Les résultats scolaires des élèves par rapport à leur consommation	47
TROISIÈME PARTIE : INTERPRÉTATION DE L'ENQUETE.	50
7. Discussion des résultats	51
7.1 Discussion générale	51
7.2 Vérification de l'hypothèse	52
7.3 Réponse à la question de recherche	54
8. Biais et limites	56
8.1 Les contraintes liées à l'organisation de l'enquête	56
8.2 Le cannabis, grand tabou sociétal.	58
Conclusion	59
Bibliographie	62

Résumé

Ce mémoire de recherche se base sur la corrélation qui existe entre la réussite scolaire chez les lycéens et étudiants, et leur consommation de cannabis. Il se fonde sur l'hypothèse que la consommation de cannabis ne conduit pas nécessairement à une situation de décrochage scolaire ou de difficultés scolaires, mais plutôt que cette situation pourrait dépendre d'un ensemble de facteurs tels que l'addiction, la motivation, le contexte social et familial. Pour réaliser ce travail un questionnaire a été élaboré et a eu pour objectif premier de déterminer un pourcentage, dans l'échantillon d'étude, de consommateur de cannabis, et connaître leurs résultats scolaires. Les résultats obtenus jusqu'ici confirment l'hypothèse et permettent également de se rendre compte qu'il n'y pas autant de consommateurs que l'on pourrait s'imaginer.

Mots clés : Cannabis, Martinique, réussite scolaire.

Abstract

This research thesis is based on the correlation that exists between academic success among high school and college students, and their cannabis use. It is based on the hypothesis that cannabis use does not necessarily lead to a situation of dropping out of school or of school difficulties, but rather that this situation could depend on a set of factors such as addiction, motivation, social and family context. To carry out this work a questionnaire was developed and the primary objective was to determine a percentage, in the study sample, of cannabis users, and to find out their academic results. The results obtained so far confirm the hypothesis and also allow us to realize that there are not as many consumers as one might imagine.

Keywords : Academic achievement, cannabis, Martinique.

Remerciements

Je voudrais dans un premier temps remercier mon directeur de mémoire M. Maurizio ALI', maître de conférence à l'Université des Antilles, pour sa patience, sa disponibilité et ses précieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion. Je le remercie pour la confiance qu'il m'a témoigné tout au long de ces deux années. Ce fut LA personne qui au-delà du mémoire et des travaux de master m'a permis de présenter mes recherches de l'autre côté de la planète, en Polynésie française. Et je lui suis énormément reconnaissante d'avoir répondu « no stress » à mes dizaines de messages envoyés dès 6h du matin sur WhatsApp.

Je remercie dans un deuxième temps, toutes les personnes qui m'ont permis de diffuser à large échelle mon questionnaire auprès de la communauté scolaire, en particulier Madame Sandrine NÉGROBAR, CPE au collège Petit Manoir, qui m'a donnée l'occasion de réaliser mon premier travail de terrain.

Monsieur Thierry MONTANUS qui m'a accueillie au lycée Acajou 2, qui m'a guidé tout au long du mon stage et qui m'a donné l'opportunité de toucher mon cœur de cible. C'est en majorité grâce à lui, à sa détermination et sa passion que j'ai réellement découvert ce qu'était le métier de CPE.

Je tiens également à remercier Monsieur Bertrand JEAN-CHARLES qui m'a encouragée et conseillée malgré ses nombreuses missions.

Madame Catherine PENNEC qui a diffusé mon enquête dans son établissement scolaire et qui a toujours été d'excellents conseils et d'un « peps » sans pareil depuis la première année.

Sans oublier Thierry BOUCHARD et Pierre-Olivier WEISS pour leur soutien, leur professionnalisme et leur bonne humeur.

Un grand merci également à ma fidèle collègue de travail Rony BAPTÉ avec qui j'ai partagé mes doutes et mes relectures depuis la première année et qui n'a cessée de me tirer vers le haut.

Je souhaite apporter aussi ma gratitude à Marvin JANVIER pour son grain de folie et sa capacité à tout dédramatiser (bien qu'étant une *drama queen*) et positiver, car il sait toujours me remonter le moral lorsque j'ai une baisse de confiance en moi.

Enfin, je tiens à témoigner ma reconnaissance à tous les étudiants qui ont participé à mon enquête, sans lesquels rien n'aurait été possible.

Un grand merci à ma maman qui n'a cessé de corriger mes fautes d'orthographe et qui m'a toujours soutenue lorsque je doutais. À mon frère, Ethan qui a mobilisé ses camarades de classe pour répondre à mon enquête. Sans oublier mon papi et ma mamie qui portent en eux une fierté sans pareille à mon égard. Et à mon père qui m'a toujours poussée à me dépasser.

Et une mention spéciale à mes amies pour leurs relectures : Coline, Charlène, Maïly, Jade et Angélique.

Introduction

Un récent rapport de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT, 2019) estimait que, bien qu'il soit par définition impossible de faire une évaluation juste d'un marché illégal, la France compte au moins 4,6 millions de consommateurs de cannabis à l'année (tous ceux qui ont consommé au moins une fois dans les 12 derniers mois), dont 1,4 réguliers (au moins 10 fois par mois) et 700 000 utilisateurs quotidiens (au moins une fois par jour). Certains observateurs considèrent que le montant de la consommation illégale de cannabis en France constitue un marché qui dépasse le milliard et demi d'euros annuel et que, selon certains d'entre eux, ce chiffre se rapprocherait plutôt des 3.240.000.000 € (Gandilhon et al., 2019 ; Spilka et Legleye, 2020). Il s'agit ici d'un vrai phénomène massif qui a un impact social fort, amplifié par son caractère illégal : ce qui contribue à générer des imaginaires souvent polarisés et, encore plus souvent, peu soucieux de l'analyse objective de la situation.

De nombreux stéréotypes existent autour de la consommation du cannabis. En effet, une multitude de théories et d'articles existent sur les effets néfastes des drogues sur la santé. Le cannabis est connu pour ses propriétés euphorisantes, désinhibantes et relaxantes, mais aussi pour l'impact sur la mémoire qu'il est supposé avoir sur les capacités cognitives des individus qui la consomment. A l'heure actuelle, la discussion autour de cette drogue est assez contrastée : en effet, le débat oscille entre ceux qui assurent que le cannabis est nocif pour la santé des consommateurs et qu'il a une incidence négative sur la vie de ces derniers et, d'autres qui affirment que cette substance n'a pas de conséquence grave sur la vie des consommateurs¹.

Pendant des années, les organismes gouvernementaux ont diffusé des données plutôt optimistes concernant les habitudes de consommation dans l'Outre-Mer. Les experts de l'OFDT estimaient encore il y a une vingtaine d'années que le taux de consommation de cannabis était beaucoup plus élevé sur le territoire métropolitain par rapport à celui détecté en Outre-Mer (Beck et al, 2003). Selon les mêmes travaux, ils présentaient le cas vertueux de la Martinique, le territoire ultramarin qui affichait les chiffres les plus rassurants : moins de 12% des jeunes (17-18 ans) rentraient dans la catégorie des consommateurs occasionnels et moins de 1% d'entre eux se déclaraient

¹ Pour une synthèse actualisée du débat, voir les derniers travaux de Laurence Jobidon et Didier Jutras-Aswad (2018).

comme étant des consommateurs réguliers². Prenons le cas de la consommation de cannabis en Martinique, un phénomène qui est fortement stéréotypé au vu de la présence d'une forte communauté rastafari sur l'île, qui véhicule une image valorisante du cannabis et de sa consommation. Ces communautés, souvent marginalisées et défavorisées, font partie du panorama folklorique de l'île, valorisé en fonction de sa valeur marchande et de son attractivité touristique. Une situation qui facilite l'association de la part de population générale, de l'idée de consommation de substances psycho-actives à un contexte perçu comme « périphérique » - mais aussi comme pittoresque - dans lequel cette consommation, au bout du compte, ne pose pas problème. Cependant, le revers de la médaille démontre tout autre chose, je pense notamment à ces consommateurs et consommatrices qui sont issus d'un milieu favorisé, parfois scolarisés dans des établissements prestigieux (souvent privés) qui ont toujours obtenu de bons résultats scolaires - sans avoir jamais présenté de signe de décrochage scolaire - et qui évoluent dans un environnement à l'intérieur duquel cette pratique est largement tolérée.

Dans un contexte si polarisé, où la fiabilité des données proposées par les organismes en charge de ce type d'affaire est souvent mise en accusation, il est fort difficile de distinguer le vrai du faux. La banalisation, les simplifications, les stéréotypes et les préjugés construits à partir d'un savoir fragmenté ont alimenté pendant des années les pratiques des enseignements et des personnels scolaires (y compris les personnels de vie scolaire), associant, d'une manière presque inéluctable, la consommation de cannabis à l'échec scolaire et au comportement dit anti-social³.

² Cette enquête de l'OFDT, réalisée en partenariat avec la Direction centrale du service national (DCSN), interrogeait les jeunes gens passant leur Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), ce qui constitue un biais important au vu du contexte peu propice à la passation neutre d'un questionnaire sur les usages d'un produit illégal, dont la consommation est pénalisée par la législation française. Ce biais pourrait donc expliquer les résultats concernant la consommation régulière.

³ Il est intéressant de noter ici comment le discours institutionnel ait la tendance de déformer les données de la recherche scientifique. Il en est un exemple le cas de l'étude TEMPO, la récente enquête à large échelle sur le sujet, menée par Maria Melchior et ses collègues de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et publiée sur le prestigieux *International Journal of Epidemiology*, qui met explicitement en doute, en prenant en compte les caractéristiques individuelles et familiales susceptibles de prédire l'initiation précoce du cannabis, toute possible corrélation entre consommation et résultats scolaires (Melchior et al., 2017). Cependant, pour la note de presse qui a accompagné la publication de l'étude, l'intitulé choisi par les communicateurs du Ministère de la Santé a été celui, plus ambivalent, de *Consommation précoce de cannabis et influence sur les résultats scolaires : le lien se précise* (INSERM, 2017). Bien que, en réalité, le résultat principal de l'étude soit justement celui d'avoir mis en doute ce même lien.

Très peu d'études sur le sujet ont été réalisées dans le contexte ultramarin et encore moins en Martinique, avec la notable exception des travaux de Damien Bègue (2019). Cependant, le sujet assume une importance stratégique au vu du fait que les performances scolaires (décevantes) des jeunes ultramarins sont souvent associées à leurs habitudes et leurs modes de vie « périphériques »⁴. Il s'agit donc ici de se demander s'il existe un lien entre la consommation de cannabis et la réussite scolaire des élèves de l'île, en tenant compte de l'influence du milieu social dans lequel évolue la jeunesse locale.

La question initiale qui anime ce travail de recherche est donc la suivante : quelle influence le cannabis a-t-il sur les résultats scolaires des élèves de la Martinique ? De cette question principale en découlent d'autres : la consommation de cannabis conduit-elle nécessairement à des mauvaises performances scolaires ? Existe-t-il un effet de contexte ?

L'hypothèse qui semble se dessiner nous amène à imaginer que la consommation de cannabis ne conduit pas nécessairement à une situation de baisse de performance scolaire ou de difficultés scolaires, mais plutôt que cette situation pourrait dépendre d'un ensemble de facteurs tels que l'addiction, la motivation, le contexte social et familial.

Bien évidemment, ce travail n'a pas pour objectif de légitimer la consommation de cannabis ni de promouvoir son utilisation sous prétexte qu'à mon sens il n'a pas de réelles incidences sur la scolarité des étudiants. Ce travail de recherche souhaite simplement aller au delà des clichés communément établis. Il n'est pas question ici, de nier les effets - plus ou moins néfastes - des certaines substances psycho-actives mais de mener une recherche à partir d'une démarche scientifique, dans un contexte peu exploré (la Martinique) afin de vérifier la validité d'une hypothèse de travail qui a déjà été validée par ailleurs.

La démarche choisie pour sa réalisation (une enquête par questionnaire en ligne visant la population scolaire des établissements du secondaire de l'île) n'est pas anodine et présente des risques évidents : en effet, personne n'aime être interrogé à propos de ses comportements illicites ou irréguliers par peur que leurs confidences ne soient diffusées

⁴ Cette association relève, bien évidemment, de l'ethnocentrisme et fait retomber la faute sur les étudiants, sans prendre en compte la situation très inégalitaire vécue par les jeunes martiniquais et les (nombreuses) défaillances du système scolaire ultramarin (un sujet qui a été à plusieurs reprises mis en évidence par des nombreux observateurs. Voir, à titre d'exemple, Ali, 2016 et 2019).

au dehors du contexte de la recherche (dans le cas des étudiants, à leur chef d'établissement ou peut-être à leurs parents). Il s'agit tout de même d'un sujet qui relève d'une grande importance dans la gestion de la vie scolaire, dont les personnels sont chargés, entre autres, de réaliser un travail de prévention et suivi des conduites addictives. A titre d'exemple, *Référentiel de compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation* leur assigne, dans le cadre de la responsabilité de « Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement », la mission d' : « identifier les conduites à risque, les signes d'addiction, les comportements dégradants et délictueux avec les personnels sociaux et de santé et les conseillers d'orientation-psychologues, et contribuer à leur résolution en coopération avec les personnes ressources internes ou externes à l'institution » (MENJ 2013).

Ce travail de recherche veut donc contribuer à ce champ d'études à partir d'une approche socio-anthropologique : les résultats de l'enquête par questionnaire seront donc interprétés en fonction des discours circulants, véhiculés « d'en haut » mais capables d'influencer les pratiques éducatives des professionnels scolaires. La première partie de ce mémoire a pour objectif de présenter le phénomène de la consommation juvénile de cannabis, le cadre normatif mis en place par la République française et son Ministère de l'Education Nationale, les débats à propos de son usage mais aussi les données statistiques les plus actuelles.

La deuxième partie est consacrée à présenter de façon détaillée les objectifs et la méthodologie de l'étude des résultats obtenus.

Finalement, dans la troisième et dernière partie sont présentées des réflexions méthodologiques surgies tout au long de cette recherche, concernant la démarche de recueil et analyse des données, le futur des pratiques de vie scolaire mais aussi les obstacles qui contribuent à problématiser un phénomène qui méritait d'être observé à partir d'un point de vue plus objectif possible.

PREMIÈRE PARTIE : LE CANNABIS À L'ÉCOLE : PHÉNOMÉNOLOGIE ET PRATIQUES DE CONSOMMATION.

1. La consommation de cannabis : un phénomène global

D'après l'ouvrage de Denis Richard et Jean-Louis Senon Le cannabis dans l'histoire, il semblerait que l'Homo Sapiens ait commencé à profiter de certaines propriétés du cannabis depuis le néolithique (l'âge de pierre polie). En réalité les Himalayens utilisaient le cannabis comme céréale alimentaire, puis ils réalisent qu'elle peut s'utiliser de différentes manières. Ainsi, ils découvrent que la fumée que produit la plante en brûlant leur permet d'entrer en transe et d'imaginer des mondes parallèles.

Les plus anciennes traces de cannabis ont été retrouvées en Chine, dans la tombe d'un shaman datant de 2700 ans, enterré avec 789 grammes de cannabis.

Le mot « cannabis » en lui même est utilisé pour définir les dérivés d'une plante. Il est possible que ce soit le premier nom donné à la plante. Ce mot est né aux alentours de 440 avant J-C, et provient de l'ancien grec *kannabis*. Le mot était employé pour désigner l'usage récréatif du cannabis, notamment dans certains écrits d'Hérodote dans lesquels il décrit des bains de vapeur issus de fumées de plants de cannabis.

1.1 La longue marche : histoire d'une plante qui a conquis le monde.

La fin des années 1960 marque en France, le début de nombreuses contestations sociales, culturelles et politiques ; les jeunes et les étudiants se mobilisent contre l'autoritarisme de la société de consommation. Ce mouvement révolutionnaire a commencé aux États-Unis en 1964, avec la naissance du mouvement hippie, antimilitariste, qui lance la protestation contre la guerre de Viet-Nam. Un seul objectif : changer le monde en commençant par changer la perception qu'on en a. C'est pourquoi la consommation de cannabis et de plusieurs autres substances capables de modifier l'état de conscience se démocratisent des deux côtés de l'Atlantique.

Cette modification du statut de la toxicomanie, ou de la consommation de stupéfiants peut notamment être comprise au travers de l'évolution de l'application de la loi du 31 décembre 1970 et plus globalement, des différentes évolutions de politiques pénales qui condamnent la consommation de cannabis.

Mais, c'est dans les années 1970⁵ que l'usage de drogues, l'addiction à la résine de cannabis et au cannabis sous forme de feuille, a constitué un épiphénomène qui a touché

⁵ Loi relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite de substances vénéneuses

la jeunesse dite « favorisée », celle qui était en quête d'elle même, en quête de nouvelles expériences. Puis, à partir des années 1980, la consommation de drogue a été établie comme étant un problème d'envergure sociale qui devait s'ajuster grâce à une stratégie de prévention et de santé publique.

En Europe, et notamment en France, à partir du début du 19ème siècle, une drogue fait son apparition, c'est le haschich. A cette époque, la consommation de cette drogue (mais aussi de l'opium) devient chose commune et ce, notamment dans les milieux scientifiques et littéraires. En effet, la résine de cannabis se consomme brulée et est prisée pour ses propriétés relaxantes et stimulantes. A cette même période, Théophile Gautier s'initie à la consommation du haschich. Ce dernier relate d'ailleurs ses premières expériences dans un feuilleton intitulé « *Le Haschich* » datant de juillet 1843 ; il y décrit les effets de cette substance en trois phases : l'hyperesthésie des sensations, en particulier auditives, la dilatation du temps, et enfin l'apparition de figures grotesques⁶

Les années 1990 connaissent une vague de dépénalisation en Europe. En effet, en avril 1994, la Cour constitutionnelle allemande a décidé d'autoriser la décriminalisation de la marijuana et d'en autoriser la possession d'une petite quantité à des fins privées. Les Allemands ont rejoint les rangs des Espagnols et des Néerlandais, en légalisant les drogues douces. À cette époque, la Suisse est le premier pays du monde qui libéralise la consommation de cannabis. Pourtant, en 1998, lors d'un référendum, 72% de la population Suisse votait défavorablement à la légalisation de la drogue.

Après les Pays-Bas, la Belgique a été le deuxième pays européen à autoriser la consommation de cannabis à usage personnel en janvier 2001. A Bruxelles, le gouvernement promulgue une loi visant à dépénaliser la consommation de cannabis. Les militants estiment que la vente devrait également être dépénalisée.

En juillet 2002, le ministre de l'Intérieur de Grande-Bretagne prend la décision d'autoriser la consommation de cannabis et sa possession à des fins privées. Initialement, l'Angleterre est connue pour avoir des lois qui interdisent massivement la consommation de tout type de stupéfiants. Même s'il ne s'agit que d'une inflexion à la loi, il s'agit en vérité d'une stratégie pour donner la priorité à la lutte contre les drogues dures. Le cannabis a donc été considéré comme un antidépresseur et non plus comme une drogue douce.

⁶ La muse au corps à corps [archive] : article au sujet des liens entre la drogue et la littérature tiré de la revue littéraire *Le Portique*

Pendant tout ce temps, le cannabis fait débat depuis des années en France. En juin 1998, un rapport formel sur la "question du danger des drogues" rédigé par un groupe d'experts a été soumis au secrétaire à la Santé Bernard Kouchner. L'auteur a défini un nouveau niveau de danger des drogues qui révèle que l'alcool est aussi dangereux que la cocaïne et l'héroïne. Le rapport a également souligné que le cannabis est moins nocif que le tabac. Cela a relancé le débat sur la décriminalisation, à tel point que le cannabis entre dans le débat des présidentielles de 2002. En septembre 2003, le gouvernement prévoyait de réformer la loi de 1970 sur les trafiquants et les consommateurs de drogue. L'emprisonnement sera remplacé par une amende.

1.2 Consommation, pénalisation, légalisation

En France, le cannabis est la substance psychoactive la plus consommée après l'alcool et le tabac et, est le premier stupéfiant loin devant les champignons hallucinogènes, la cocaïne et l'ecstasy, et ce, malgré son interdiction.

Néanmoins, tous les pays n'ont pas la même politique que la France ; de plus en plus de pays tendent à légalisation, ou du moins à dépénaliser la consommation et/ou la vente de cannabis sur leur territoire ce qui permet souvent une baisse considérable du trafic.

En 2001, face aux ravages de l'héroïne, le Portugal a décidé de légaliser l'usage des stupéfiants. Après plusieurs années de recherche, il est devenu possible d'évaluer les résultats de cette politique et les soins apportés aux usagers de drogues au lieu d'amendes et d'emprisonnement. La consommation de drogue n'a pas augmenté ; le taux de consommation de cannabis est très faible (2,4% au lieu de 8,4% en France); les homicides liés à la drogue ont diminué; le nombre de bénéficiaires de soins en addiction a doublé.

Le 6 mai 2015, le parlement uruguayen a adopté une loi légalisant le cannabis de la production à la vente et à la consommation. Afin de superviser la légalisation de la marijuana, l'État uruguayen a également mis en place une agence de contrôle et de réglementation. Selon la loi : « les Uruguayens peuvent cultiver jusqu'à six plants de cannabis par foyer et jusqu'à 99 plants dans des coopératives agréées. Les entreprises privées peuvent aussi faire pousser du cannabis, mais uniquement pour le vendre à l'État, chargé de le distribuer dans les pharmacies. Chaque citoyen uruguayen majeur peut acheter jusqu'à 40g par mois sous réserve d'inscription dans un registre ». L'Uruguay est le premier pays au monde à ouvrir la consommation de cannabis de cette manière. Le

président José Mujica estime que c'est une expérience qui doit être préservée et qu'il s'octroie le droit de revenir en arrière. Le prix officiel du cannabis est le même que les prix qui sont imposés illégalement.

Les États-Unis soutiennent depuis longtemps la « guerre contre la drogue » et ont récemment commencé à changer de cap. Aujourd'hui, environ 20 États autorisent le cannabis à des fins thérapeutiques, tandis que l'Oregon, le Colorado, l'Alaska et Washington DC autorisent désormais le cannabis à des fins récréatives. La décriminalisation va de pair avec le contrôle de l'État. Rien qu'en janvier 2015, l'État de l'Oregon a taxé 2,5 millions d'euros (3,5 millions de dollars américains) sur les droits d'accise (15%) et la taxe de vente (2,9%). Cette méthode peut interrompre le trafic, vérifier la qualité des stupéfiants vendus et limiter la consommation, tout en fournissant au gouvernement des déclarations fiscales inattendues. En d'autres termes, l'État, en légalisant la vente de produits stupéfiants par des entreprises, permet le contrôle de la vente des produits et perçoit des taxes liées à cette vente.

Contrairement aux rapports habituels, aux Pays-Bas, le cannabis n'est pas dépénalisé. Les organismes chargés de l'application de la loi peuvent infliger des amendes aux consommateurs, bien que ce ne soit généralement pas le cas. Les « coffee-shop » fournissent de la résine de chanvre ou du cannabis, qui est en fait basé sur la tolérance du pays néerlandais. À l'instar de la France, le contrôle de l'État sur la culture, la vente et la consommation de cannabis peut évidemment empêcher le développement de réseaux de trafic et la survenue d'actes criminels. Après tout, les fumeurs aux Pays-Bas ont un taux de consommation inférieur à celui de la France.

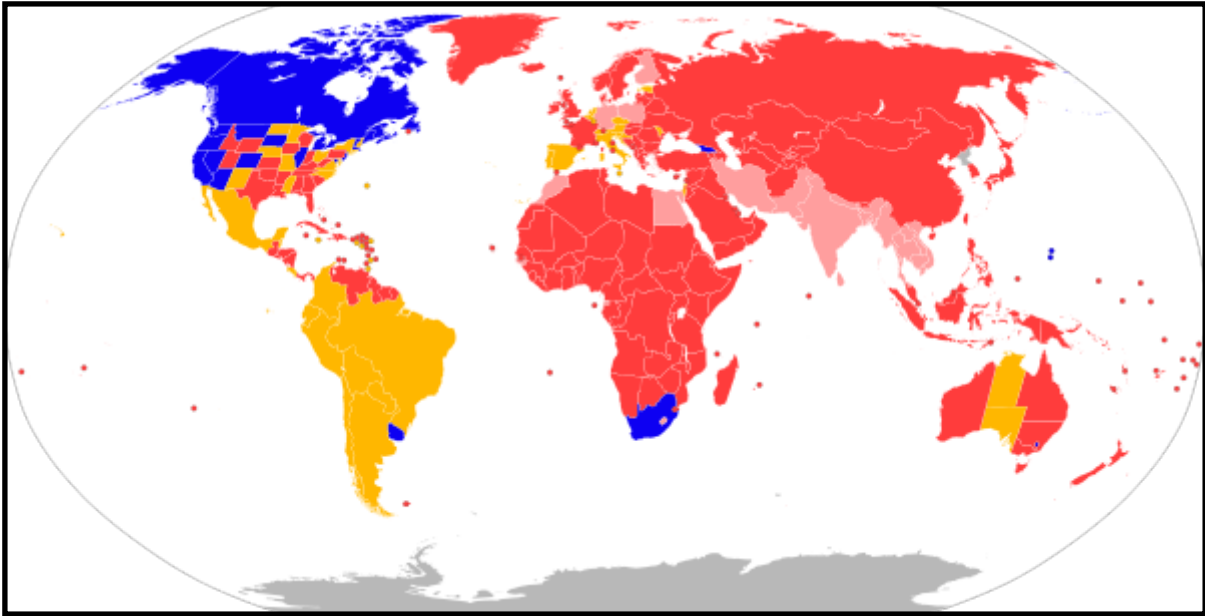


Figure 1. Statut du cannabis à usage récréatif dans le monde (mise à jour octobre 2020). En bleu les pays ou régions ayant légalisé la possession de cannabis ; en jaune, les pays où la possession est illégale mais dépénalisée ; en rose, les pays prohibitionnistes où les sanctions sont tout de même peu appliquées, En rouge, finalement, les pays ou les territoires où le cannabis est illégal (source *Wikimedia Commons*, 2020).

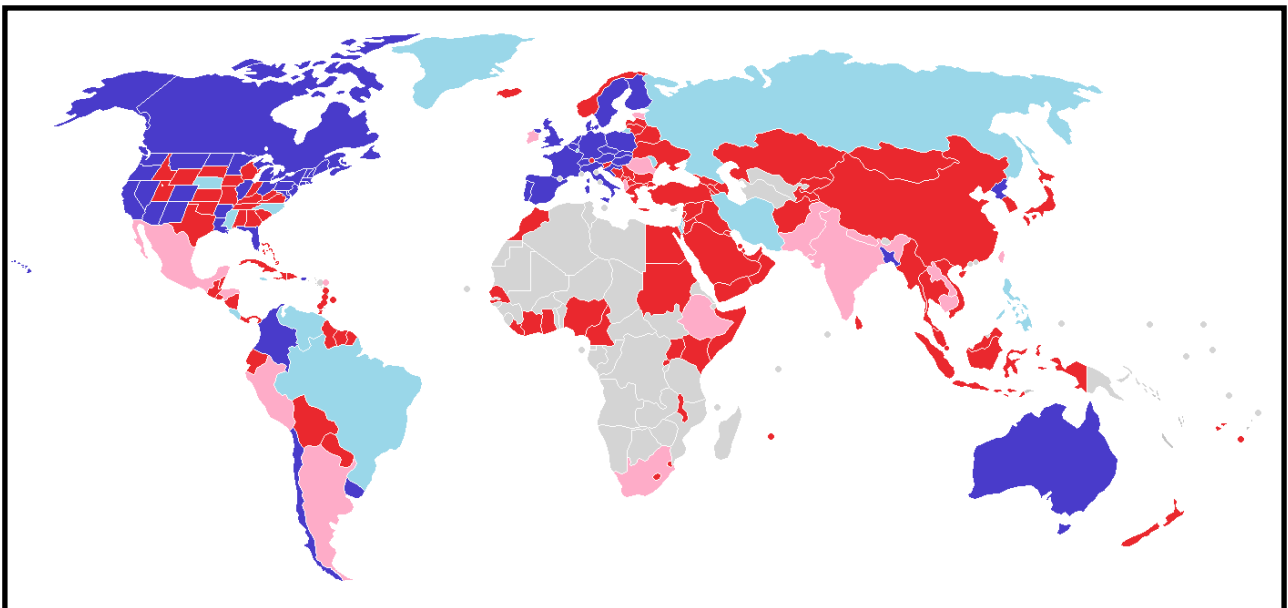


Figure 2. Législation du cannabis thérapeutique dans le monde (mise à jour octobre 2020). En bleu, les pays et les Etats où l'usage thérapeutique du cannabis est légal ; en cyan, ceux où "usage médical est illégal mais décriminalisé ; en rose, ceux où il conserve un statut d'illégalité bien que des sanctions soient rarement appliquées ; en rouge, ceux qui promeuvent une politique strictement prohibitionniste. En gris, finalement, ceux qui n'ont pas de politique clairement définie sur le sujet (source *Wikimedia Commons*, 2020).

1.3 La consommation en France

Le 31 décembre 1970 la loi française interdit la consommation de cannabis, sa possession, sa distribution et sa production. Au delà de cela, la loi prohibe l'usage de cannabis avec sévérité : son simple usage engage une condamnation d'un an d'emprisonnement accompagné d'une amende de 3700€.

L'usage du cannabis à quelque endroit qu'il soit (lieu public ou privé) est strictement interdit. En ce qui concerne la limite de tétrahydrocannabinol (THC) autorisée au volant, elle est fixée à 1ng/mL dans la salive, en d'autres termes, la présence d'une infime trace THC dans l'organisme est strictement prohibée. A savoir, le THC peut rester dans la salive jusqu'à deux jours après la dernière consommation.

Sous la présidence d'Emmanuel Macron, le gouvernement a opté pour une distribution d'amendes pour les cas de consommation ou de possession en faibles quantités. Mais des poursuites pénales peuvent toujours être engagées.

En ce qui concerne la culture du cannabis à usage personnel (récréatif, médical ou autre) en France, elle est strictement interdite. Toute personne produisant ou cultivant le cannabis sera contraint de passer devant le Tribunal de Grande Instance, et risque une amende de 7,5 millions d'euros et s'expose à une peine de 30 ans d'emprisonnement. Vendre illégalement de la drogue est un crime, et la loi française fait la distinction entre un utilisateur et un dealer, par conséquent, les jugements et les poursuites sont adaptés à la situation.

Par contre, la France n'interdit pas la possession de cannabidiol ou encore graine de chanvre (CBD) car ils ne sont pas classés comme étant des stupéfiants.

Cependant, la France est l'un des pays les plus expérimentateurs en matière de consommation de drogues psycho-actives. Elle se caractérise également par l'ampleur de cette propagation, en effet, elle implique aussi bien les garçons que les filles. Ces chiffres reflètent la relative facilité d'approvisionnement au cours de la dernière décennie: en 2011, 43% des adolescents français de 15 à 16 ans trouvaient qu'il était «facile» de se procurer du cannabis s'ils le voulaient, contre 29% de leurs homologues européens.

Malgré l'interdiction légale, la marijuana est considérée comme facile à obtenir en France, qu'il s'agisse d'un mineur ou d'un adulte: près de 60% des personnes âgés de 15 à 64 ans la jugent facile à obtenir. Dans un contexte de la hausse de l'auto-culture ; le don est majoritaire par rapport à l'achat.

L'approvisionnement et le rôle de l'entourage (les amis qui consomment) sont décisifs, surtout pour les jeunes filles. Les dernières données confirment que le cannabis se propage de manière exponentielle dès le collège avec une accélération très significative entre la quatrième et la troisième (la proportion d'expérimentateurs est passée de 11% à 24%) : au cours de la dernière année, la moitié des adolescents ont connu cette augmentation (52%)

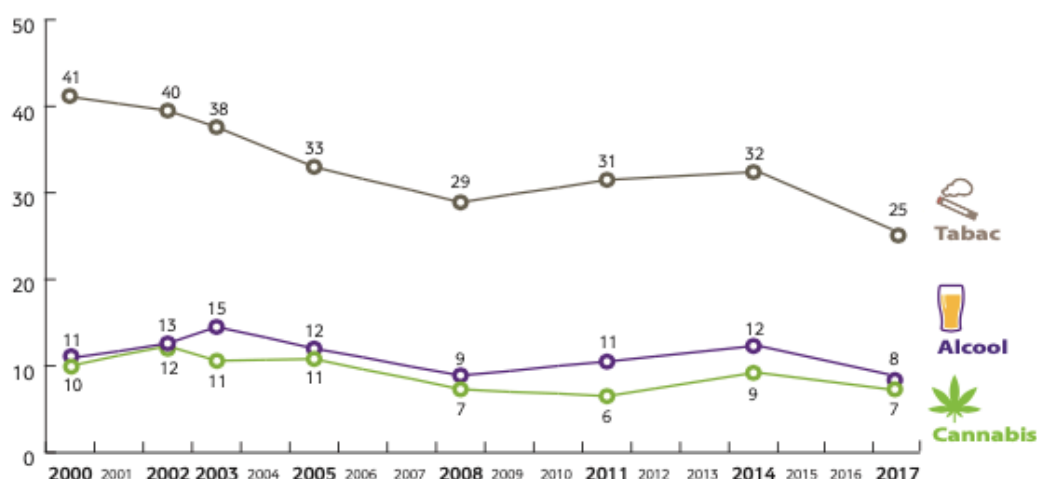
En Martinique, il faut noter que dans les faits, la loi Française s'applique également sur ses territoires d'Outre-Mer, par conséquent, la consommation, la vente et la production de cannabis sont strictement interdites sur le département martiniquais. Cependant, le nombre de fumeurs en Martinique ne cesse d'augmenter. Selon le baromètre santé des DOM, la consommation de tabac quotidienne ou occasionnelle y est de 19% contre 34 % en France.

L'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) interroge régulièrement des jeunes martiniquais sur leur consommation de substances psychotropes et l'enquête ESCAPAD 2014 menée sur l'île révèle là aussi que 16% des jeunes de 17 ans ont déjà consommé du cannabis et 7% le font régulièrement. L'étude a été menée sur un échantillon de 2000 adolescents de 17 ans. Cette même enquête a pu déterminer que les garçons semblent bien plus importants que les filles à user de la pratique : 72% d'entre eux a déjà fumé au moins une fois.

Mais la véritable inquiétude relève de leur consommation de cannabis, de loin la substance illicite la plus consommée aujourd'hui : 49% de ces jeunes ont déjà au moins une fois fumé un joint et 13% continue à en faire une utilisation quotidienne. Entre 2011 et 2014, l'usage du cannabis connaît une croissance exponentielle chez ces garçons de 17 ans. Les filles, quant à elles, ont un usage global de substances psycho actives inférieur à celui des garçons. 2% d'entre elles fument régulièrement de l'herbe de cannabis et 24% l'ont déjà expérimenté.

Cette enquête confirme finalement la même tendance toutes tranches d'âge confondues mais conclut que les hommes fument toujours plus que les femmes dans l'île; 20% pour eux contre 11% chez les femmes. Aussi, de 15 à 64 ans, 36% des hommes avouent avoir fumé des joints de cannabis 13% le font tous les jours.

Évolution 2000-2017 des usages réguliers des principaux produits psychoactifs à 17 ans (en %) [2]



Source : ESCAPAD (OFDT)

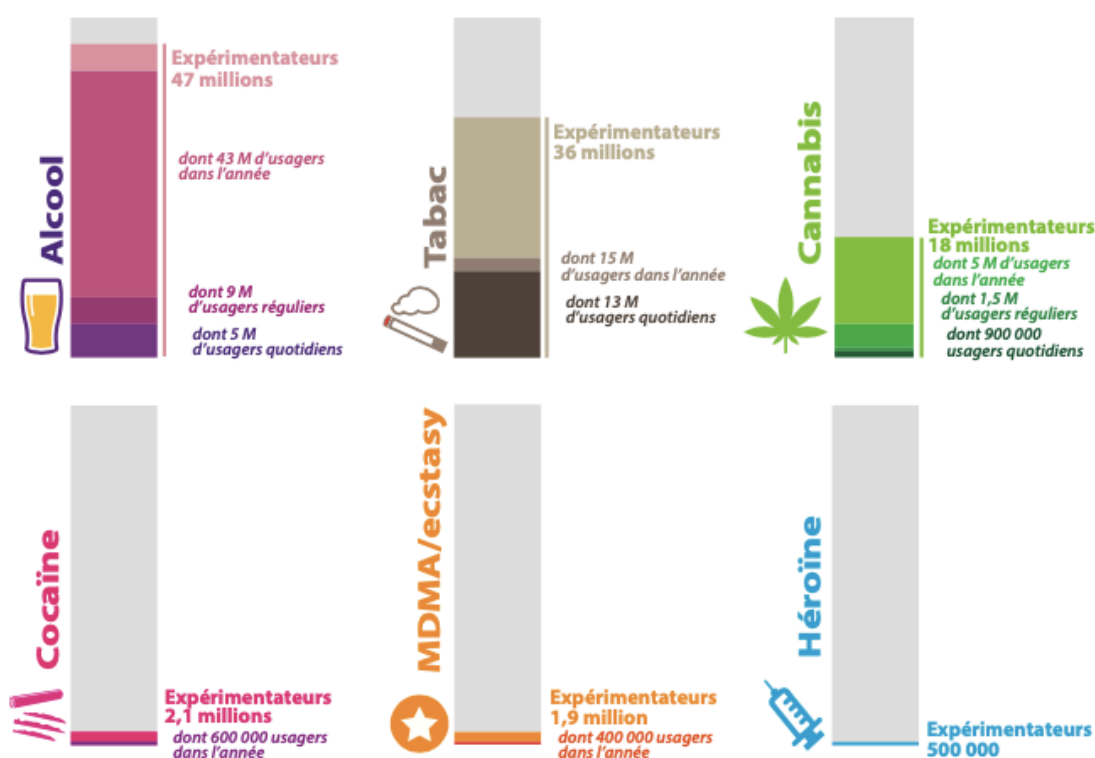
Définitions

■ **Expérimentation** : au moins un usage au cours de la vie (cet indicateur sert principalement à mesurer la diffusion d'un produit dans la population).

■ **Usage dans l'année ou usage actuel** : consommation au moins une fois au cours de l'année ; pour le tabac, cela inclut les personnes déclarant fumer actuellement, ne serait-ce que de temps en temps.

■ **Usage régulier** : au moins trois consommations d'alcool dans la semaine (à 17 ans, au moins 10 consommations dans le mois), tabac quotidien, et consommation de cannabis au moins 10 fois au cours du mois.

Estimation du nombre de consommateurs de substances psychoactives en France métropolitaine parmi les 11-75 ans [1, 2, 3]



Sources : Baromètre Santé 2017 (SpF) [1], ESCAPAD 2017 (OFDT) [2], EnCLASS 2018 (OFDT) [3]

NB : la population française âgée de 11 à 75 ans est d'environ 50,9 millions (INSEE, 2019).

Ces chiffres sont des ordres de grandeur et doivent être lus comme des données de cadrage. En effet, une marge d'erreur existe, de l'ordre de plus ou moins 5 %. Par exemple, « 18 millions d'expérimentateurs de cannabis » signifie que le nombre d'expérimentateurs se situe vraisemblablement entre 17 et 19 millions.

2. Le cannabis à l'école.

Traditionnellement, le cannabis était une substance réservée aux adultes, on le découvre à travers le poème *Du Vin et du Haschich* de Charles Baudelaire « Le goût frénétique de l'homme pour toutes les substances saines et dangereuses, qui exaltent sa personnalité, témoigne de sa grandeur. Il aspire toujours à réchauffer ses espérances et à s'élever vers l'infini ». Sa diffusion chez les jeunes est assez tardive, elle arrive après la seconde Guerre Mondiale, puis après les événements de Mai 68. Son entrée dans les habitudes de consommation estudiantines est encore plus tardive, on le remarque à son absence de mention dans les romans scolaires du 19ème siècle et de la première moitié du 20ème siècle. Le cannabis apparaît alors dans la littérature « qui parle de jeunesse », c'est-à-dire, qui est destinée aux jeunes lecteurs, uniquement à partir des années 1970.⁷ Ainsi, pour les générations des années 70 et les générations qui ont suivies, la connaissance de l'existence du cannabis et de sa consommation est arrivée bien plus tôt que pour les générations qui les ont précédées. Cet accès « prématuré » engendre une consommation prématurée, qui peut mener, par ricochet, à une addiction prématurée avec des conséquences plus ou moins significatives sur la scolarité d'un consommateur-élève. L'école est en effet un espace chargé de significations dans lequel on exige un comportement adapté et des performances cohérentes avec les attentes de l'institution. Une consommation prématurée pourrait donc engendrer des problèmes au niveau du rendement mais aussi du comportement des étudiants, notamment par rapport au contact du milieu « marginal » dans lequel le jeune s'immerge pour se procurer sa substance. La consommation précoce de cannabis peut donc induire des difficultés scolaires.

2.1 La danse des chiffres

L'OFDT a publié en juin 2019 un rapport intitulé *Drogues, Chiffres clés* dans lequel est expliqué la consommation de cannabis en chiffre. Ainsi, 39% des jeunes de 17 ans ont expérimenté le cannabis et 7% d'entre eux sont des fumeurs réguliers. En 2017 les taux de consommation juvéniles connaissent une baisse qui se compare aux taux de l'an 2000. Au niveau de la consommation, entre 2014 et 2018, la consommation juvénile avait reculé de 9,8% à 6,7%.

⁷ Dans les écrits de Charles Baudelaire et Théophile Gautier

2.2 L'impact de la consommation de cannabis sur le développement de l'enfant et de l'adolescent : un débat très polarisé.

Le débat sur les propriétés positives ou négatives du cannabis est fortement antithétique. D'un côté un nombre incalculable de recherches a été mené pour tenter de prouver que le cannabis est nocif pour l'humain, notamment au niveau de la flexibilité mentale. En effet, l'étude Health and Development Study de l'Université de ChristChurch en Nouvelle-Zélande, menée sur un échantillon de plus de 6000 participants a démontré que les réalisations scolaires et universitaires étaient moins concluantes chez ceux qui avaient commencé à consommer du cannabis avant l'âge de 15 ans en comparaisons à ceux qui avaient débuté après 18 ans. Les troubles cognitifs engendrent des difficultés scolaires chez les adolescents et notamment chez ceux qui présentent déjà des signes de situation d'échec scolaire. Aussi, en 1974, le docteur Galbraith Health, président du département de psychiatrie et de neurologie de l'université de Tulane a mené une expérience sur des rats de laboratoire qui étaient « entravés dans des masques à gaz hermétiques, les rats de Health ont été (régulièrement) contraints d'inhaler l'équivalent de 63 cigarettes de marijuana à forte puissance en cinq minutes. Et voilà, les primates ont subi des lésions cérébrales par suffocation et empoisonnement au monoxyde de carbone, mais Health a attribué les résultats à la toxicité de la marijuana » (Bienenstock, 2020). De l'autre, d'autres études, plus concluantes peut-être ont démontré bien d'autres choses. En 2003, le ministère des États-Unis de la Santé et des Services Sociaux a démontré que les canabinoïdes étaient des neuroprotecteurs, en effet, ceux-ci ont comme propriété de « limiter les dommages neurologiques consécutifs...à un accident vasculaire cérébral et à un traumatisme, ou dans le traitement de maladies neuro dégénératives, telles que la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson et la démence due au VIH. » (Bienenstock, 2020)

Il faut tout de même tenir compte du fait que ces troubles de l'attention sont liés à la quantité, la fréquence et la durée de la consommation ainsi qu'à l'âge de début de consommation de l'individu. Les troubles cognitifs favorisent forcément l'échec scolaire. Mais ces troubles ne sont pas spécifiques à l'adolescence, mais comme ils surviennent au moment de l'apprentissage leurs conséquences sont plus marquées que chez le consommateur adulte. Cette même étude a conclu que les propriétés liées au cannabis ne conduisent pas à un comportement anti-social, ni à une dégénérescence physique, mentale ou morale. Bien au contraire, le THC contenu dans la plante de cannabis connaît des applications thérapeutiques potentiellement intéressantes, à tel point qu'à la fin des

années 1980, un système entièrement nouveau dans le cours a été découvert, c'est le système endocannabinoïde qui peut être considéré comme notre « système d'exploitation au niveau de la racine » c'est-à-dire que la consommation de cannabis régule et modifie le fonctionnement de nombreux autres systèmes importants et qui les maintient en équilibre.

La première étude prouvant que le THC contenu dans le cannabis avait des propriétés anti-tumorales devait initialement démontrer les dommages causés par cette substance et notamment ceux qui atteignent le système immunitaire. Des chercheurs du Medical College of Virginia, financé par le NIDA et l'American Cancer Society, ont implanté des tumeurs chez des souris, puis les ont traitées avec du delta-9-THC pendant 10 jours consécutifs à partir du deuxième jour d'implantation. L'objectif principal de cette étude était de montrer que le THC accélère la croissance du cancer. Contrairement aux attentes prévues, les résultats de la recherche - publiés dans The Journal of the National Cancer - ont fini par prouver que les souris traitées pendant 20 jours consécutifs avec du THC et du CBN observait une nette diminution de la tumeur initiale. (Bienenstock, 2018)

Aujourd'hui le cannabis est toujours classé comme étant un stupéfiant de premier grade alors que les récentes recherches sur l'incroyable potentiel médical de cette plante ainsi que les textes les plus anciens sur les propriétés médicales⁸ classent le cannabis comme étant un « élixir suprême d'immortalité » et lui délivre des propriétés multiples.

2.3 Que dit la loi ?

En dépit d'une des législations les plus répressives d'Europe, la France est l'un des pays dans lesquels la consommation de cannabis bat tous les records. D'où vient ce paradoxe ? Quels sont les enjeux judiciaires et les discussions liées à la prohibition de l'usage de cette substance psycho-active ?

Le gouvernement impose son avis sur l'usage du cannabis grâce à sa réponse dans la politique pénale. En France, la consommation de stupéfiants, y compris le cannabis depuis 1925⁹ est reconnu comme étant un délit, et ce, depuis la loi du 12 juillet 1916. La loi du 31 décembre 1970, relative aux mesures sanitaires de lutte contre l toxicomane et à

⁸ The Divine Farmer's Herb Root Classic (2727 BC)

⁹ Convention de Genève signée le 19 février 1925.

la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses dispose que l'usage de cette substance est puni d'une peine maximale d'un an d'emprisonnement assorti de 3 750€ d'amende. Initialement, cette loi a été créée pour réprimer l'usage de l'héroïne, et joue sur un double statut du consommateur en le considérant à la fois comme un malade mais aussi comme un délinquant. Par conséquent, cette loi prévoit d'annuler toutes poursuites si le consommateur accepte de se faire soigner. Mais cette loi s'est opposée à de nombreuses difficultés d'application car elle ne définissait pas quelles étaient les exactes sanctions à appliquer en cas d'usage occasionnel et d'usage régulier, de ce fait, la loi de 1970 a mis à mal le principe d'égalité des citoyens.

C'est dans ce contexte qu'est né le débat sur la dépénalisation du cannabis en France, et a connu son pic de croissance dans les années 1990-2000.

En France, le règlement intérieur des établissements scolaires doit obligatoirement rappeler l'interdiction par la loi de l'usage et de la possession de stupéfiants. Il précise les sanctions disciplinaires prévues à l'encontre des élèves commettant ces infractions. Si un élève est surpris en possession de stupéfiants ou en train d'en consommer, il enfreint alors la loi, et par conséquent, le règlement intérieur. Le chef d'établissement est tenu de signaler les faits au Procureur de la République et de faire appel aux services de police ou de gendarmerie. Il a également pour objectif d'enclencher la procédure disciplinaire prévue dans le règlement intérieur. Aussi, l'article 222-39 du Code pénal punit plus sévèrement la cession ou l'offre de stupéfiants lorsqu'ils sont commis à l'intérieur ou aux abords d'un établissement scolaire. La peine de prison prévue est ainsi portée de 5 à 10 ans. De même, inciter un mineur à faire l'usage ou le trafic de stupéfiants est spécifiquement sanctionné par les articles 227-18 et 227-18-1 du Code pénal. Si cela a lieu dans ou aux abords des établissements scolaires, les sanctions prévues sont majorées.

Pour ce qui concerne les responsabilités de l'éducation nationale dans la prévention des conduites addictives, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République¹⁰ définit le cadrage et les dispositifs d'action. Dans son article 6 elle présente le Parcours Éducatif de Santé (PES), qui prévoit des actions de prévention, de protection et d'éducation à la santé. L'éducation aux médias et à l'information (EMI) et l'enseignement moral et civique (EMC) participent également à cette activité de prévention.

¹⁰ 8 juillet 2013

Dans la même idée, l'article L. 121-4-1¹¹ de ce même code dans un de ses axes¹² dispose que l'École doit mettre en place un environnement scolaire favorable à la santé. Le protocole sanitaire des modalités pratiques de la rentrée 2020 publié au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale dispose que la stratégie nationale de santé a pour objectif de prendre en compte l'ensemble des déterminants de santé (individuels, sociaux et comportementaux) concernant l'alimentation, l'activité physique, l'éducation à la sexualité, la prévention des conduites à risque et, en particulier, des conduites addictives ; des besoins de santé identifiés des élèves (y compris la santé mentale) mais également de la dimension de la citoyenneté (respect de soi et des autres, gestes qui sauvent). Aussi, l'article L312-18 du code l'éducation dispose que l' « information soit délivrée sur les conséquences de la consommation de drogues sur la santé, notamment concernant les effets neuropsychiques et comportementaux du cannabis, dans les collèges et les lycées, à raison d'au moins une séance annuelle, par groupes d'âge homogène ».

De ce fait, la lutte contre l'usage du cannabis est fortement judiciarisée en France, en comparaison à ses homologues européens. L'usage et la détention sont totalement interdits et pénalisés.

¹¹ Modifié par la LOI n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 29.

¹² Objectifs et missions du service public de l'enseignement

3. La consommation des élèves dans la Caraïbe : Martinique.

La question des faibles performances scolaires des élèves ultramarins est souvent associée, dans le discours médiatique et dans les échanges informels, à certaines pratiques locales qui représenteraient des soi-disant obstacles « culturels » aux apprentissages (Ali, 2016). Il s'agit de stéréotypes, bien évidemment, mais ils ont un impact considérable sur la construction d'un imaginaire liée à l'éducabilité (et aux possibilités de construction d'un esprit citoyen) d'un groupe social déterminé. Le discours sur la consommation des dérivés du cannabis alimente ce débat et il a construit une image -raciste et discriminatoire- des élèves ultramarins (notamment aux Antilles et en Polynésie française) qui seraient plus « accros » aux plaisirs éphémères et moins réceptifs aux formes traditionnelles d'éducation scolaire et citoyenne.

3.1 Les données sur la consommation de la population générale (incluant les adultes)

Le Baromètre santé DOM 2014 (Santé publique France) a publié que la consommation de tabac et de substances psycho actives (15-75 ans) en Outre-Mer est nettement plus faible que dans l'hexagone. En Martinique, la part des fumeurs est deux fois inférieure : le tabagisme ne concerne pas plus de 15 % des adultes.

La consommation de cannabis en Martinique dépasse considérablement toute autre substance et connaît une croissance exponentielle plus marquée qu'en France. Contrairement à la France où il est majoritairement consommé sous forme de résine, le cannabis est surtout fumé sous forme d'herbe, plus disponible car cultivé dans les îles voisines. À l'instar de l'évolution métropolitaine, la Martinique enregistre des niveaux de consommation en hausse parmi les jeunes générations (depuis 2005). L'usage régulier de cannabis concerne une proportion d'adolescents proche de la moyenne métropolitaine. En effet, 7 % des Martiniquais sont des consommateurs réguliers. Plus largement, les polyconsommations semblent plus fréquentes parmi les adolescents des Outre-mer, combinant boissons alcoolisées et produits fumés

Source : Insee (RGP) ; ESCAPAD 2017, OFDT ; Baromètre santé DOM 2014 de Santé publique France ; Cépi-Dc, Inserm ; ECAAP 2009 (Inpes devenu Santé publique France) ; observations TREND.

Infographie 1. Drogues, chiffres-clés dans les Outre-mer

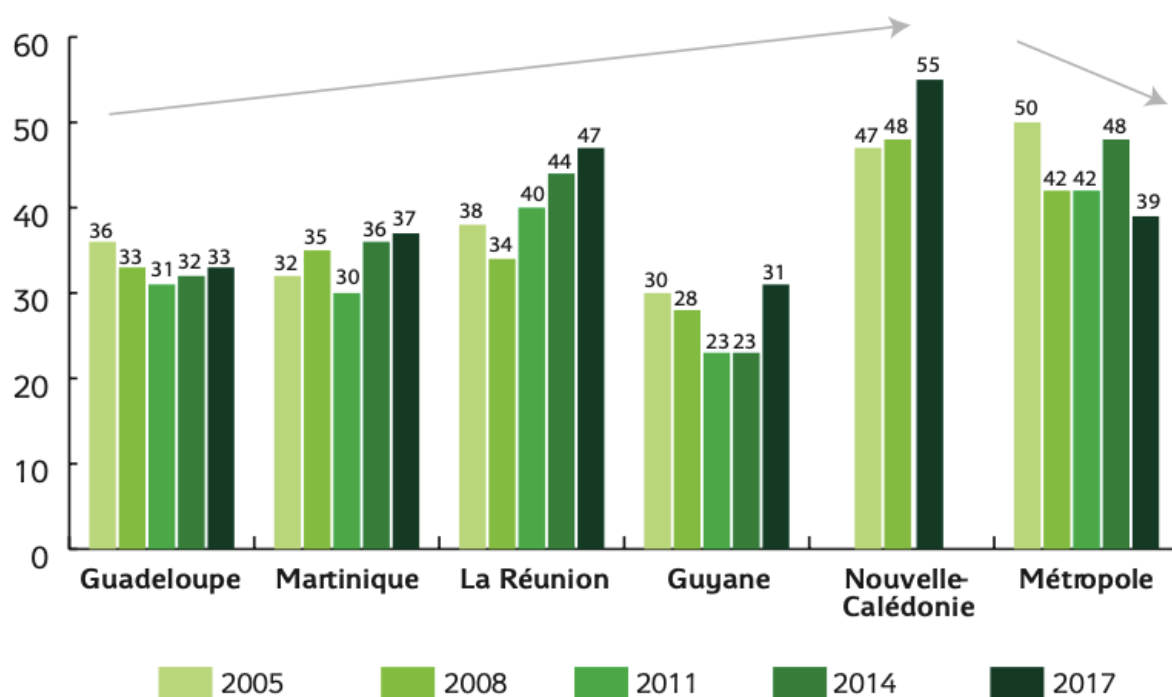
	Alcool	Tabac	Cannabis	Autres drogues illicites
Guadeloupe  376 879 habitants	■ Un produit plus précocement expérimenté qu'en métropole (91 % vs 86 % à 17 ans) ■ Forte hausse des comportements d'alcoolisation intensive parmi les adolescents (API régulières à 17 ans) ■ Une mortalité en lien direct avec l'alcool 14 fois supérieure à la métropole chez les hommes	■ Recul continu de la diffusion du tabac (à 17 ans, un jeune sur deux en 2017, contre deux sur trois dix ans auparavant) ■ Proportion similaire de fumeurs chez les adolescents et chez les adultes (11-12 % vs 25 % ou plus en métropole)	■ Faible présence relative du cannabis par rapport aux autres Outre-mer (deux fois moins d'utilisateurs qu'à La Réunion au-delà de 30 ans)	■ Forte diffusion de la cocaïne et de la MDMA/ecstasy (près de 2 % d'initiés à 17 ans) ■ Une consommation très circonscrite de crack
Martinique  358 749 habitants	■ Un des territoires de France les plus concernés par l'usage excessif des jeunes : à 17 ans, 8 % de buveurs réguliers et 19 % d'API répétées. Forte montée en charge des comportements d'ivresse et d'alcoolisation intensive ■ Usages hebdomadaires d'alcool très au-delà de la métropole parmi les jeunes adultes (18-30 ans) : 47,7 % vs 32,5 % ■ Une des 6 régions les plus concernées par le risque de dépendance (12,6 %)	■ La région française où la consommation de tabac est la plus faible	■ Élargissement des usages de cannabis parmi les adolescents ■ Durcissement du noyau d'utilisateurs réguliers, chez les adolescents (7,2 % à 17 ans) comme parmi les adultes (3 % entre 18 et 64 ans)	■ Montée de l'expérimentation d'amphétamines (1,5 % à 17 ans) ■ Crack : une consommation quasi-inexistante

La différence notable qui existe entre la consommation de cannabis en France métropolitaine et en Martinique est qu'il y a certes, moins de consommateurs, mais ces derniers sont plus réguliers en Martinique, ils en font un usage quotidien. Cela s'explique par des découvertes du produit souvent plus précoces : même si l'âge moyen d'initiation arrive plus tardivement qu'en France (à l'approche de la majorité plutôt que des 17 ans), la part d'expérimentations avant 14 ans y est deux fois plus élevée dans les DOM (8 % vs 3,9 % en métropole) (Spilka *et al.*, 2017). Cette même étude démontre que dans les territoires ultra-marins et donc en Martinique, la consommation féminine est quasi nulle. Cela s'explique par « les rôles sociaux prêtés aux hommes et aux femmes selon les DOM et à une acceptabilité variable des consommations de cannabis parmi les femmes » (Spilka *et al.*, 2017).

3.2 Les données sur la consommation des jeunes

L'Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (ESCAPAD) menée en 2017 par l'Observatoire français des drogues et des

Figure 2. Évolution du taux d'expérimentation de cannabis à 17 ans (2005-2017), en %



Source : ESCAPAD 2005-2017, OFDT.

toxicomanies (OFDT) détermine que tous les territoires des outre-mer enregistrent une diffusion élargie du cannabis au sein de la jeune population. La Martinique connaît une diffusion croissante du cannabis parmi les jeunes générations et se distingue par une proportion d'usagers réguliers à la mesure de la moyenne métropolitaine (7 %), alors que les adultes restent en deçà de la métropole (et des autres Outre-mer).

Cette figure tirée de l'enquête ESCAPAD 2005-2017 de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies démontre que les jeunes martiniquais de 17 ans sont des jeunes les moins expérimentés en matière de consommation de cannabis, en effet, en 2005 par exemple, seuls 32% des martiniquais de 17 ans avaient déjà expérimenté cette activité tandis que 36% des guadeloupéens du même âge l'avaient expérimenté, contre 38% de réunionnais, 47% de Calédoniens et 50% de métropolitains. Au fil des années, l'évolution reste inchangée, les jeunes martiniquais demeurent toujours parmi les moins exprimés dans ce domaine.

DEUXIÈME PARTIE : L'ENQUETE

4. Description du terrain et des populations d'enquête et présentation du questionnaire

La question qui dirige ce mémoire est la suivante : quelle influence le cannabis a-t-il sur les résultats scolaires des élèves de la Martinique ?

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce mémoire, très peu d'études n'a à ce jour tenté de démontrer que la consommation de cannabis n'avait pas d'influence négative sur la réussite scolaire. La plupart des études ont traditionnellement associé usage de cannabis et échec scolaire. Un seul article (Bienenstock, 2020) a démontré que le cannabis n'avait pas d'impact négatif de façon générale, et par conséquent sur le travail scolaire et sur les résultats scolaires. Hormis ceci, une majorité de recherches sur le sujet prêtent à cette substance des conséquences significatives et continuent de véhiculer une image improductive de l'usage de cannabis.

L'hypothèse que je soutiens donc à travers ce dossier et que j'ai pour objectif de confirmer, ou d'infirmer, est qu'il n'existe pas de corrélation entre la consommation et cannabis et la réussite ou l'échec scolaire.

4.1 Objectifs visés et méthode utilisée

Avant tout, j'ai voulu mener cette enquête pour prouver qu'une consommation contrôlée de cannabis (mais tout de même assumée) ne menait pas obligatoirement à de mauvaises notes, un mauvais comportement, une mauvaise inclusion dans la vie éducative. Il me semblait important d'interroger un maximum d'élèves pour avoir un maximum de réponses et donc une diversité de résultats.

Pour ce faire, j'ai élaboré un questionnaire (cf annexe 1) que j'ai distribué aux élèves de classes de terminales du lycée Acajou 2. Je n'ai pas sélectionné les élèves fumeurs préalablement, ce qui m'a valu un taux de questionnaire non exploitable beaucoup trop élevé. Les questionnaires ont été rempli anonymement pour que les réponses soient le s plus sincères possible, aussi l'identité des étudiants n'apporte aucune valeur ajoutée aux besoins de mon mémoire.

Ainsi, mon questionnaire était composé de 20 questions :

- As-tu déjà consommé du cannabis ?
- Si oui, à quel âge en as-tu consommé pour la première fois ?
- Consommes-tu d'autres substances psycho actives ?
- Si oui, lesquelles ?
- Quelle est ta consommation de cannabis (herbe et résine) ? (combien de joints)
- Quelle est ta consommation de cocaïne ?
- Quelle est ta consommation d'alcool ? (combien de verres)
- Quelle a été ta dernière moyenne générale du premier trimestre ?
- Quelle a été ta dernière moyenne générale du deuxième trimestre ?
- Pratiques-tu une activité sportive ?
- Pratiques-tu une activité extra scolaire autre que le sport ? Si oui, laquelle ?
- As-tu des difficultés scolaires ?
- Si oui, de quels types ?
- Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifierais-tu ta mémoire ?
- Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifierais-tu ta concentration à l'école ?
- Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifierais-tu ton organisation du travail scolaire ?
- Tu es une fille ou un garçon ?
- Quel âge as-tu ?
- Quelle est la profession de tes responsables légaux ?

4.2 L'échantillon de l'étude

Cette enquête a été menée sur 165 élèves, des classes de terminales jusqu'aux études supérieures (BTS), dans le lycée Acajou 2 du Lamentin (Martinique).

4.3 Les résultats attendus

Lorsque l'enquête a été mise en ligne, l'objectif était de récolter environ 300 réponses exploitables. Je m'attendais à ce qu'il y ai plus d'élèves qui soient des consommateurs, et surtout, je m'attendais à ce que les questionnaires soient correctement remplis. Malheureusement, tout ne s'est pas passé comme prévu, j'ai eu énormément de

questionnaires incomplets, énormément d'élèves qui ne consommaient pas de cannabis, ou qui avaient juste essayé une seule fois sans véritablement réitérer l'expérience. Cependant les résultats ont démontré qu'il y avait une forte consommation d'alcool (94,6%).

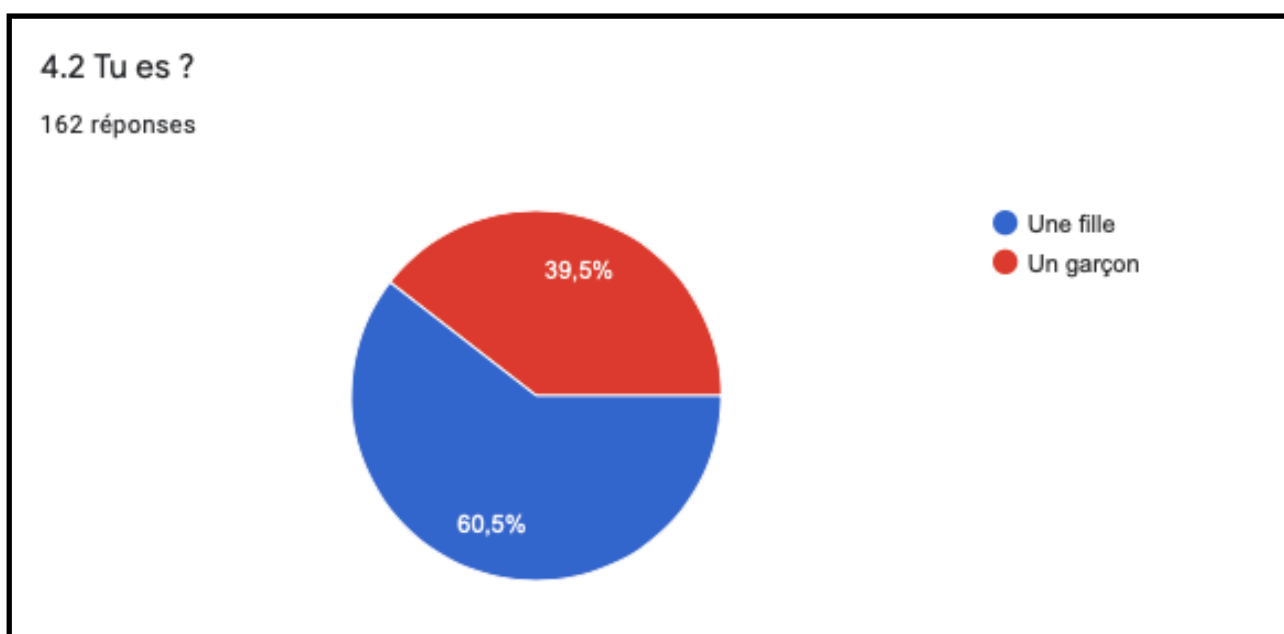
5. Présentation des résultats

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats obtenus sans les interpréter ni les analyser, afin que l'analyse puisse être effectuée par la suite. D'une part, nous pouvons déterminer la position de l'environnement social dans la consommation de cannabis, et d'autre part nous pouvons observer l'impact de cette consommation sur les performances scolaires des étudiants.

5.1 La typologie des élèves interrogés

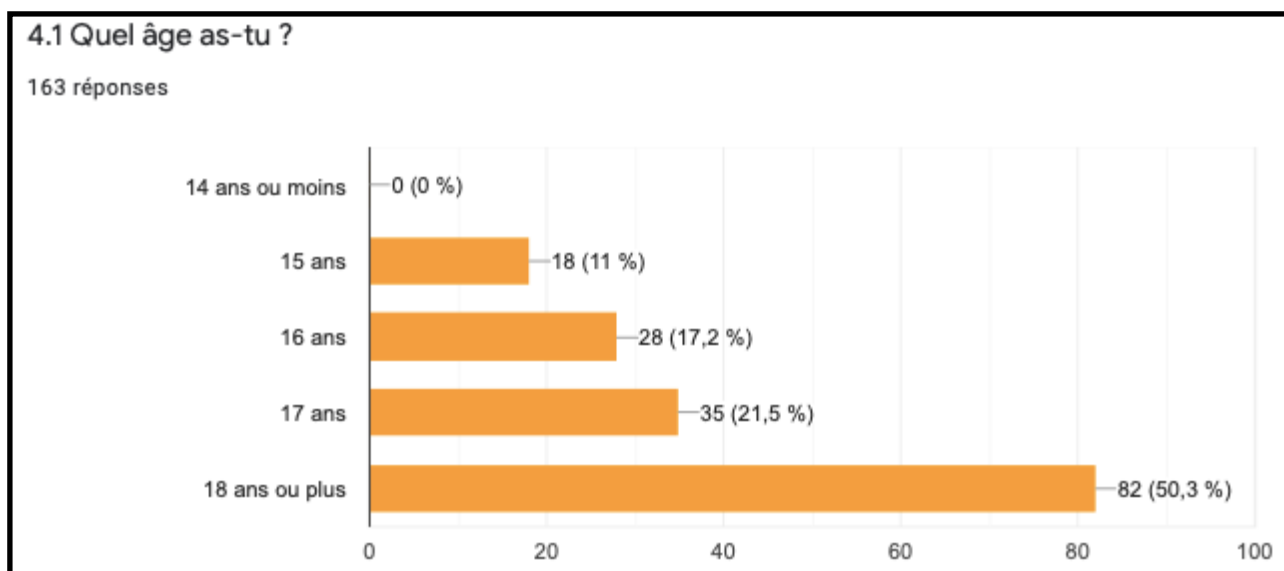
Sur 165 élèves interrogés 64 sont des garçons soit 39,5% du panel contre 60,5% soit 98 filles, comme il est montré dans la figure ci-dessous (figure 1).

Figure 1 : La répartition des élèves interrogés par sexe



En ce qui concerne l'âge des élèves interrogés, la classe d'âge la plus représentée dans cette enquête est celle des plus de 18 ans avec 50,3% des participants, suivie par les élèves de 17 ans avec 21,5%, puis les élèves âgés de 16 ans (17,2%), et enfin les élèves les plus jeunes sont âgés de 15 ans et représentent 11% du public de l'enquête, soit seulement 18 élèves sondés.

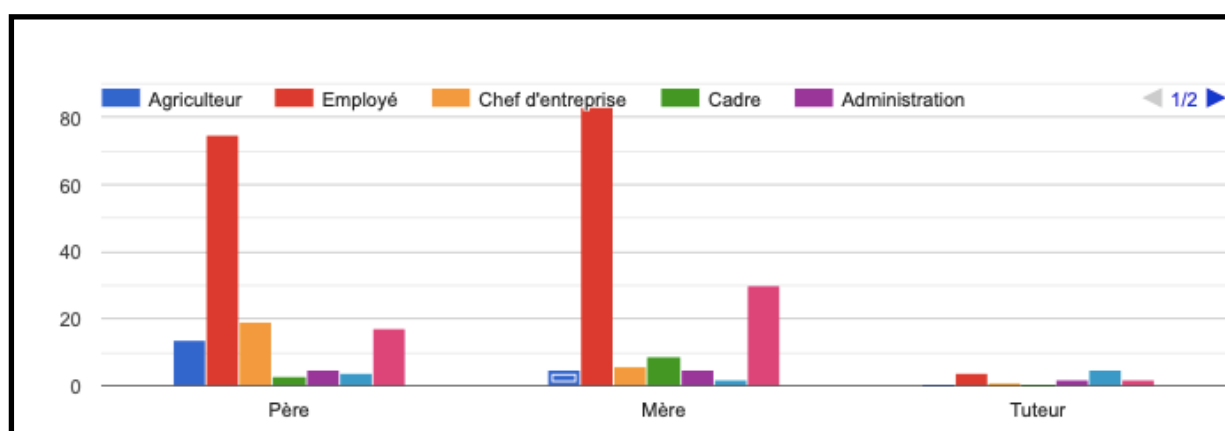
Figure 2 : La répartition des élèves interrogés par tranche d'âge.

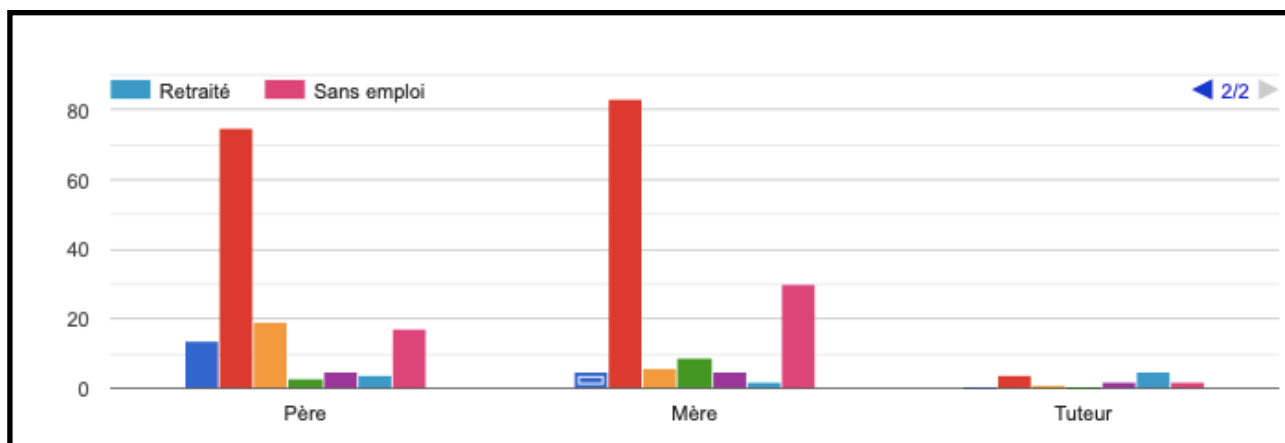


5.2 La catégorie socio-professionnelle des parents d'élèves

La majeure partie des parents en activité sont des employées qualifiées (49,09%). On peut observer ici que 49 parents (soit 29,7 %) des élèves sondés sont sans emplois, ce qui représente la deuxième catégorie socio-professionnelle la plus représentée du panel des métiers. Les chefs d'entreprise suivent avec un total de 26 parents, soit 15,76%, suivis de très près par les parents agriculteurs qui sont 19 et représentent 11,52%. Enfin, les parents cadres, les parents retraités et ceux travaillant dans des administrations sont tous trois au nombre de 12 ce qui représente pour chacune de ces catégories 7,27% (Voire figure 3).

Figure 3 : Le milieu professionnel des parents



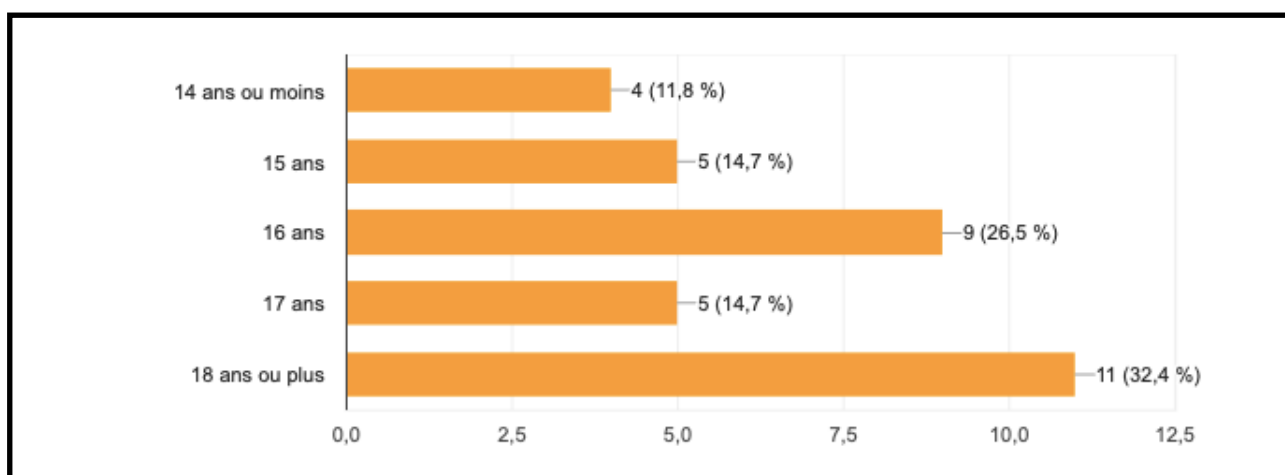


5.3 Les habitudes de consommation des élèves interrogés

Parmi les élèves interrogés, l'âge moyen du début de la consommation de cannabis se situe autour de 18 ans ans avec 32,4% des participants (voire figure 4).

Sur les 165 élèves interrogés, 34 d'entre eux ont complété cette question, soit 20,61% des élèves à qui l'enquête a été distribuée

Figure 4 : L'âge de début de consommation des élèves interrogés.

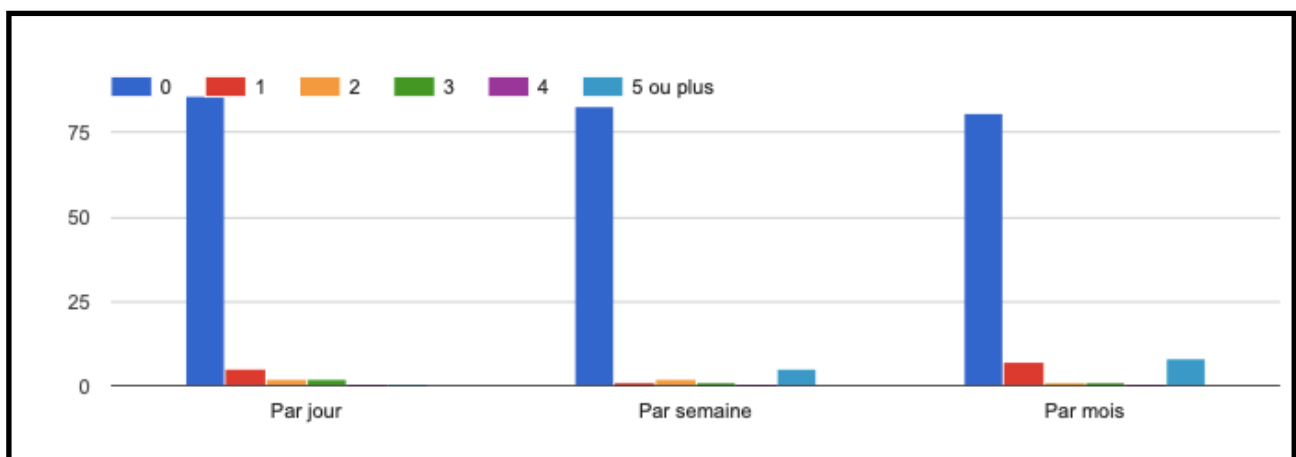


Parmi les élèves consommateurs, 5 d'entre eux (sur 34 réponses à cette question) ont déclaré avoir fumé au minimum une fois par jour, parmi eux, 2 élèves déclarent consommer du cannabis 3 fois par jour.

D'autres, plus nombreux, admettent consommer du cannabis de façon moins régulière, 9 d'entre eux déclarent avoir une consommation hebdomadaire, avec 5 élèves qui disent fumer plus de 5 fois par semaine.

En ce qui concerne l'usage mensuel du cannabis, les réponses sont légèrement plus nombreuses, 17 élèves disent avoir une consommation mensuelle, avec 8 élèves qui assument consommer plus de 5 fois par mois.

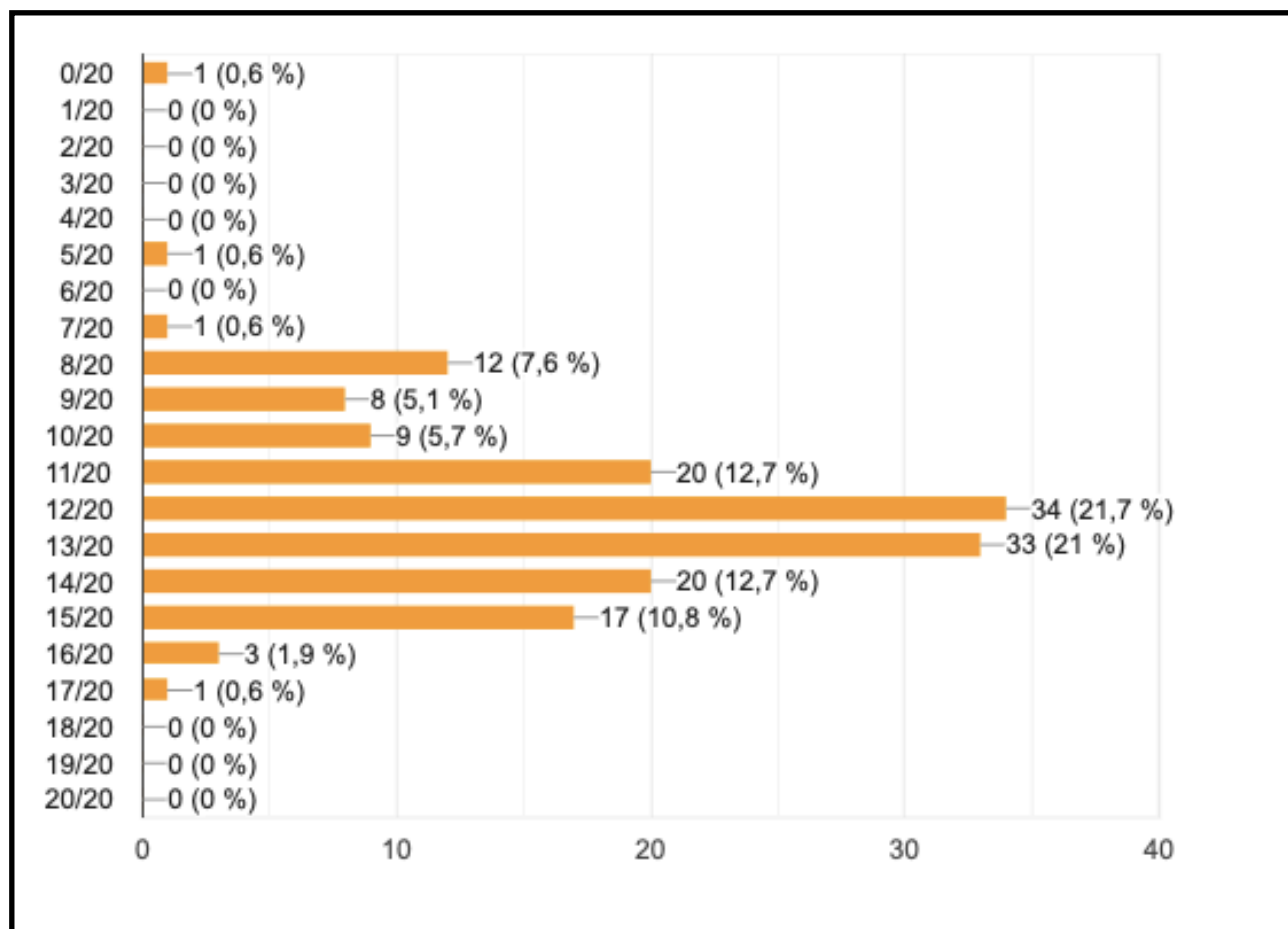
Figure 5 : La fréquence de consommation des élèves



5.4 Les résultats scolaires des élèves interrogés

Maintenant nous allons présenter les résultats scolaires obtenus par la totalité des 165 élèves interrogés dans le cadre de cette enquête. Je précise que j'ai pris l'initiative de demander uniquement les notes des moyennes générales et non pas les notes en fonction de chaque matière parce que j'ai pensé qu'il était peut-être plus facile pour les élèves de se souvenir de leur moyenne générale et que les étudiants d'enseignement supérieurs n'avaient pas les mêmes matières que ceux d'enseignement secondaire. Je n'ai pas demandé de justificatif de résultats. Les résultats présentés sont issus des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2020/2021.

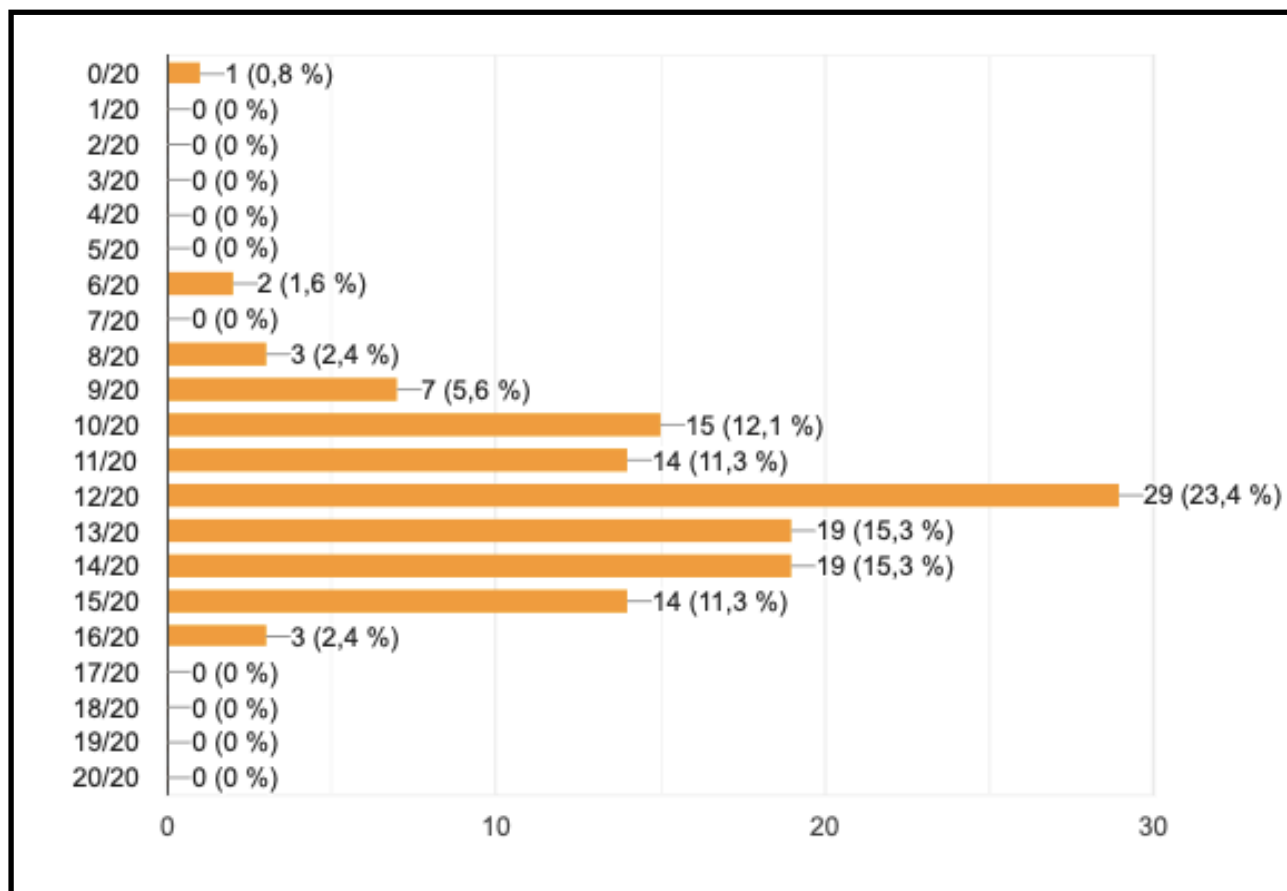
Figure 6 : Résultats des élèves interrogés sur le premier trimestre de l'année scolaire 2020/2021



La majorité des élèves ont obtenu une moyenne de 12 sur 20. Les deuxièmes notes les plus souvent obtenues sont 13 sur 20 et 11 et 14 sur 20. Dans l'ensemble les élèves interrogés ont des notes satisfaisantes.

La question concernant le trimestre suivant n'a pas été complétée par tous les élèves, surement parce que les BTS sont évalués par semestre et n'avait pas encore les résultats de leur second semestre. (voire figure 7).

Figure 7 : Résultats des élèves interrogés sur le deuxième trimestre de l'année scolaire 2020/2021



5.5 Entretiens individuels

Afin de compléter mon questionnaire, et pour avoir des témoignages plus personnels, j'ai organisé des entretiens semi-directifs d'environ 15 minutes. Ces entretiens étaient organisés sous formes de questionnaires oraux, mais les personnes interrogées avaient la possibilité de me livrer d'autres confessions que les simples réponses aux questions posées. Les questions posées étaient les suivantes :

Figure 8 : Tableau des entretiens semi-directifs¹³

ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS				
	David (Lycéen)	Gaël (Post-bac)	Karim (Post-bac)	Leïla (Post-bac)
Depuis quel âge consommes-tu du cannabis ou du shit ?	Depuis la 4ème, je devais avoir 13 ou 14 ans	La première fois que j'ai fumé c'était à l'âge de 17 ans et c'était toujours quelques tafs sur des amis, et c'est vraiment à l'âge de 19 ans que j'ai commencé à fumer de moi-même.	J'ai commencé à fumer à 16 ans.	J'ai commencé à l'âge de 21 ans.
Tu te considères comme étant un consommateur occasionnel, régulier ou quotidien ?	Je me considère comme un consommateur quotidien	Régulier	Régulier à quotidien	Occasionnel à régulier
Tu fumes à peu près combien de fois par jour/ semaine ? Et à quel moment de la journée ?	En période scolaire je fume un le matin, un le midi et le soir j'enchaîne...	La plupart du temps je ne fume que le week-end, mais ça peut m'arriver de fumer en semaine et dans ce cas là c'est un splif le soir	Par semaine 15, mais ça dépend de ce que j'ai à faire et je peux fumer le matin si je n'ai pas d'impératif, sinon après les cours et surtout le soir.	Moi c'est compliqué à expliquer parce que je peux ne pas fumer pendant une semaine et fumer 3 à 4 joints en une soirée. En général c'est plutôt le soir.
Quels sont les effets que tu recherches ?	M'apaiser, être moins sur les nerfs et moins stressé	A me détendre après une dure journée/semaine, parfois à me concentrer et parfois pour m'aider à dormir. Aussi pour mieux réfléchir et me déconnecter du monde.	Quand je fume, je recherche le calme, l'apaisement.	Me détendre, et réfléchir, ça me permet de réfléchir beaucoup mieux et à me concentrer.

¹³ Afin de respecter l'anonymat des étudiants, les prénoms ont été modifiés.

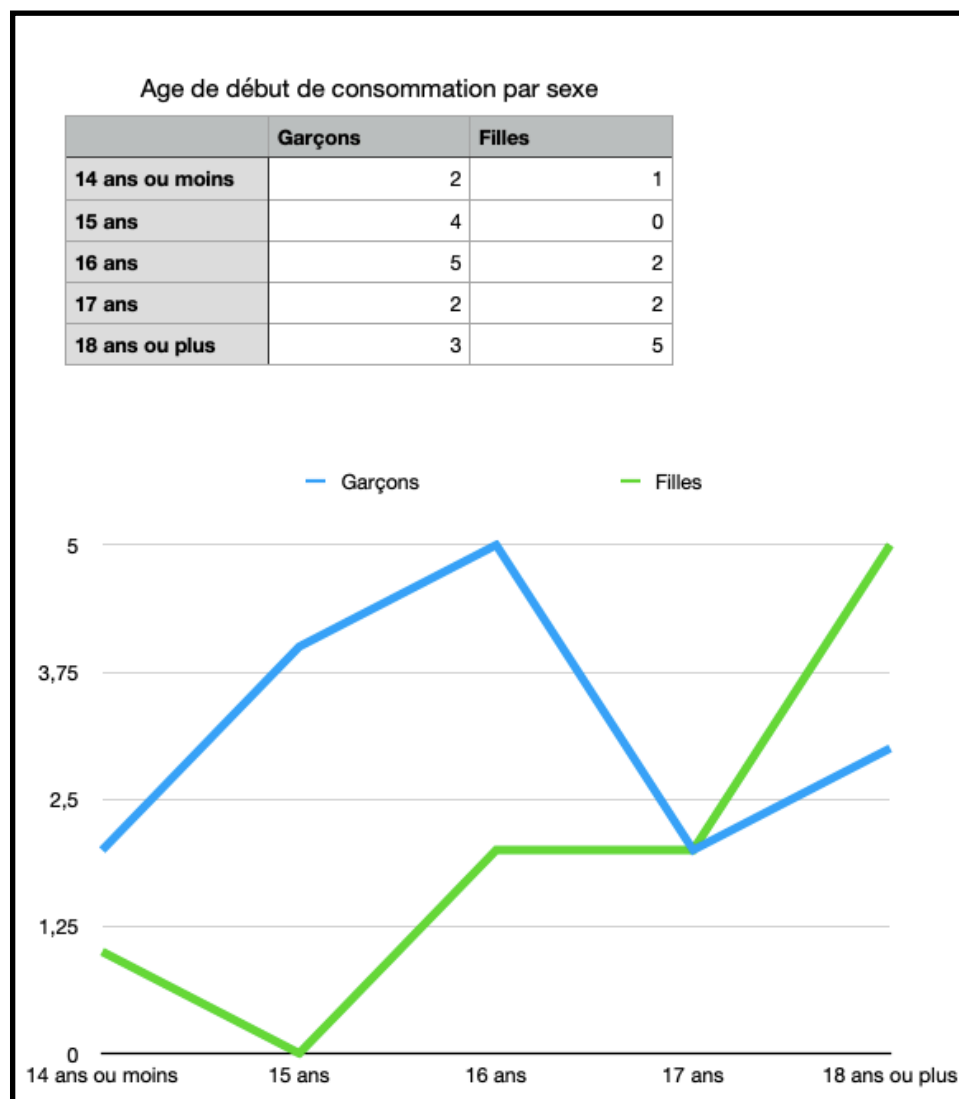
	David (Lycéen)	Gaël (Post-bac)	Karim (Post-bac)	Leïla (Post-bac)
Est ce que tu as pu remarqué des changements quant à ta concentration et ta motivation de façon générale dans la vie depuis que tu fumes ? Est ce que tu vois une différence à ce niveau là quand tu es défoncé et quand tu ne l'es pas ?	C'est devenu beaucoup trop banal pour que j'arrive à m'apercevoir de tout ça, mais j'ai conscience que mes capacités scolaires sont réduites.	Je peux prendre plus de temps à me mettre en route lorsque j'ai fumé, aussi je deviens encore plus minutieux que d'habitude. Par contre ça a un impact sur ma motivation et ça me fait beaucoup plus procrastiner.	Ça me permet d'être plus calme et je prends mieux le temps de réfléchir.	Oui, je suis plus lente parce que je réfléchis peut être un peu trop alors que si je n'avais pas consommé les choses sur lesquelles je bloque m'auraient parues plus insignifiantes. Mais à part ça c'est tout, ça change pas vraiment.
En général, tes résultats scolaires tournent autour de quelles notes ?	La moyenne	12-13-14	13-14, mais plus 13 que 14.	13-14
Quand tu ne consommais aucune drogue, tu avais des résultats plus élevés ou moins élevés que maintenant, ou alors c'était similaire ?	Plus élevé mais je ne pense pas que c'est à cause de ça, je pense plutôt que c'est ma façon de penser qui m'a fait changer à l'école.	Je trouve que ça a toujours été similaire.	Similaire, ça n'a rien changé.	J'avais des résultats moins élevés, mais ça n'a aucun rapport avec ma consommation, c'est juste parce que maintenant je fais des études qui me plaisent.
Tu penses que ta consommation impact tes résultats et ta motivation à produire du travail personnel conséquent ?	Non vraiment pas, si je suis motivé, même défoncé je peux le faire.	Parfois ça arrive oui.	Oui mais positivement quand c'est une consommation à petite dose.	Ça peut arriver.
As-tu d'autres choses que tu voudrais me dire ?	Non	La drogue peut être d'une aide sur l'aspect travail tout comme elle peut être une source de procrastination, de fatigue ou de mémoire courte...	Normalement, une consommation maîtriser n'a pas d'impact négatif conséquent sur la vie de quelqu'un.	

Les réponses obtenues et exposés dans le chapitre précédent ont permis de déterminer un profil type du public d'enquête. Ainsi, nous pouvons dire que le consommateur de base de cette étude est un élève de post-bac de 18 ans ou plus ayant eu sa première expérience de consommation entre 16 et 18 ans. Cet élève est issu de la classe populaire avec des parents employés ou sans emploi. De plus, cet élève appartient à la catégorie des consommateurs occasionnels. Pour finir, cet élève a des résultats satisfaisant car il obtient une moyenne annuelle de 12/20.

6. Analyse des résultats

6.1 Les différences observées entre les sexes

Figure 9 : L'âge du début de consommation par sexe



Grâce a cette figure, on peut analyser que les garçons sont plus nombreux à débiter leur consommation « tôt », c'est-à-dire entre moins de 14 ans et 16 ans, tandis que la majorité des filles interrogées a connu un premier essai à plus de 18 ans.

Cependant, de manière générale, les habitudes de consommation des étudiants interrogés, tout sexe et âge confondus, semblent être assez similaires : la majorité d'entre eux sont des consommateurs occasionnels à réguliers mais très peu de consommateurs quotidiens.

Figure 10 : Les résultats scolaires par sexe

Les résultats scolaires par sexe 1er trimestre 2020/2021			Les résultats scolaires par sexe 2e trimestre 2020/2021		
	Fille	Garçon		Fille	Garçon
0 sur 20	0	0	0 sur 20	0	0
1 sur 20	0	0	1 sur 20	0	0
2 sur 20	0	0	2 sur 20	0	0
3 sur 20	0	0	3 sur 20	0	0
4 sur 20	0	0	4 sur 20	0	0
5 sur 20	0	0	5 sur 20	0	0
6 sur 20	0	0	6 sur 20	0	0
7 sur 20	0	0	7 sur 20	0	0
8 sur 20	1	0	8 sur 20	0	0
9 sur 20	0	0	9 sur 20	0	0
10 sur 20	0	1	10 sur 20	1	1
11 sur 20	2	1	11 sur 20	3	0
12 sur 20	1	6	12 sur 20	0	5
13 sur 20	2	4	13 sur 20	1	6
14 sur 20	2	4	14 sur 20	2	2
15 sur 20	1	0	15 sur 20	0	2
16 sur 20	0	0	16 sur 20	0	0
17 sur 20	0	0	17 sur 20	0	0
18 sur 20	0	0	18 sur 20	0	0
19 sur 20	0	0	19 sur 20	0	0
20 sur 20	0	0	20 sur 20	0	0

La figure 10 nous permet de rendre compte des résultats scolaires des étudiants par sexe. Nous pouvons observer que les élèves ont des résultats scolaires plus que satisfaisants, et ce, sur les deux trimestres de l'année scolaire 2020/2021.

6.2 La consommation des élèves par rapport à leur milieu social d'origine

Ce chapitre permet d'analyser s'il existe réellement une corrélation entre le milieu social de l'étudiant et son taux de consommation.

Figure 11 : La consommation des élèves par rapport à leur milieu social d'origine

La consommation des élèves par rapport à leur milieu social d'origine			
Habitude de consommation	Profession de la mère	Profession du père	Profession du tuteur
Régulier	Administration	Administration	
Régulier	Retraité	Retraité	
Occasionnel	Chef d'entreprise	Chef d'entreprise	
Régulier	Sans emploi	Administration	
Quotidien	Employé	Employé	
Quotidien	Cadre	Employé	
Occasionnel	Employé	Cadre	
Occasionnel		Employé	
Quotidien	Cadre	Chef d'entreprise	
Quotidien	Employé	Employé	
Régulier	Chef d'entreprise	Employé	
Occasionnel	Employé	Employé	
Occasionnel	Sans emploi	Sans emploi	
Occasionnel	Employé	Employé	
Occasionnel	Employé		
Quotidien	Chef d'entreprise	Agriculteur	
Occasionnel	Employé	Employé	
Occasionnel	Sans emploi	Sans emploi	
Régulier	Employé		
Occasionnel			Retraité
Occasionnel	Employé	Employé	
Occasionnel	Employé	Sans emploi	
Occasionnel	Employé	Sans emploi	
Occasionnel			Retraité
Occasionnel	Sans emploi	Employé	
Occasionnel			Retraité
Quotidien	Employé	Employé	
Occasionnel	Sans emploi	Sans emploi	
Occasionnel	Sans emploi	Sans emploi	
Quotidien	Employé	Employé	

Sur les 30 élèves se déclarant comme étant des consommateurs de cannabis, tous ont renseigné la profession de leurs parents ou de leur tuteur, seuls 3 élèves ont laissé la case d'un des deux parents vides, on suppose alors que ces derniers n'ont pas de contact avec le second parent. Cependant le questionnaire se limite simplement à cette question et ne permet pas de déterminer dans quelles conditions de vie les élèves évoluent en dépit de la profession de leurs responsables légaux. Il ne permet pas non plus d'évaluer si ceux-ci sont issus de familles monoparentales, recomposées ou simplement s'ils vivent avec leurs deux parents (figure 11).

Cette enquête met en exergue le milieu social de l'échantillon d'enquête qui s'apparente vraisemblablement à la classe populaire à moyenne martiniquaise. Cependant, toutes les classes sociales y sont représentées, du parent sans emploi au parent cadre ou chef d'entreprise (figure 11).

Nous observons donc que contrairement aux préjugés communément établis les élèves consommateurs quotidiens (23,33%) ne sont pas ceux issus de milieu social défavorisé ou populaire, mais plutôt le contraire. La plupart d'entre eux évolue dans moyenne à supérieure avec des parents pour la plupart cadres et chefs d'entreprise. Tandis que, les élèves qui se déclarent comme étant consommateur occasionnel (60%) sont issus de classe sociale populaire, ils déclarent que leurs parents sont majoritairement employé ou sans emploi. En ce qui concerne les consommateurs réguliers (16,67%) ils sont issus de la classe moyenne, voire de la classe moyenne élevée, avec une majorité de parents employés, ou travaillant dans les administrations.

Au regard de ces éléments, nous pouvons d'ores et déjà déclarer que l'utilisation de cannabis touche toutes les catégories sociales de la société martiniquaise. Mais, en ce qui concerne la consommation régulière à quotidienne de cannabis, elle touche les classes moyennes à aisées.

6.3 Les résultats scolaires des élèves par rapport à leur consommation

La comparaison de la consommation et des notes obtenues durant les deux premiers trimestres de l'année scolaire va permettre d'affirmer ou d'infirmer s'il existe réellement un lien entre une consommation active et des résultats peu élevés.

Pour ce faire, j'ai retranscrit les notes des élèves sur les deux trimestres de l'année scolaire 2020/2021 et je les ai associées à leur niveau de consommation.

A savoir, je n'ai pas demandé de justificatif tels que leurs bulletins scolaires.

Figure 12 : Les résultats scolaires des élèves par rapport à leur consommation

Résultats scolaires trimestre 1			Résultats scolaire trimestre 2		
Occasionnel	Régulier	Quotidien	Occasionnel	Régulier	Quotidien
14 sur 20	12 sur 20	12 sur 20	14 sur 20	12 sur 20	12 sur 20
14 sur 20	11 sur 20	14 sur 20	14 sur 20	11 sur 20	15 sur 20
11 sur 20	13 sur 20	14 sur 20	12 sur 20	13 sur 20	14 sur 20
12 sur 20	13 sur 20	14 sur 20	12 sur 20	13 sur 20	13 sur 20
10 sur 20	11 sur 20	12 sur 20	10 sur 20	10 sur 20	12 sur 20
12 sur 20		14 sur 20	12 sur 20		13 sur 20
14 sur 20		13 sur 20	15 sur 20		11 sur 20
13 sur 20		8 sur 20	12 sur 20		13 sur 20
12 sur 20			11 sur 20		
0 sur 20			0 sur 20		
15 sur 20			15 sur 20		
12 sur 20			13 sur 20		
13 sur 20			13 sur 20		
13 sur 20			13 sur 20		
15 sur 20			14 sur 20		
13 sur 20			13 sur 20		

Comme nous pouvons le remarquer grâce à la figure 12, parmi les élèves qui ont correctement communiqué leur résultats scolaires, seuls 6,9% des concernés obtient une moyenne inférieure ou égale à 10/20 au premier trimestre, cela représente donc 2 élèves, parmi lesquels 1 est un consommateur occasionnel et l'autre quotidien. Au second trimestre, il ne reste qu'un seul élève obtenant une moyenne inférieure à 10/20, soit 3,45%.

La plupart des élèves sondés (79,31%) obtiennent une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20. Aussi, si nous observons plus précisément le détail des moyennes en relation avec les habitudes de consommation, nous remarquons qu'il n'y a pas de différence significative quelle que soit la fréquence de consommation.

Si nous analysons les deux extrêmes de consommation, les consommateurs occasionnels sont 87,5%, soit 14 sur 16, à avoir plus de 12/20 au premier trimestre et les élèves consommateurs quotidiens sont eux aussi 87,5%, soit une valeur totale de 7 élèves sur 8, à obtenir des résultats au dessus de 12.

Au second trimestre les données sont similaires.

En ce qui concerne l'entre-deux, c'est-à-dire les moyennes générales allant de 10 à 12/20, seuls 4 élèves sont concernés au premier trimestre et 5 au second (figure 12).

Au terme de l'analyse, il est difficile d'affirmer l'existence d'une corrélation entre le début de l'âge de consommation, l'intensité de la consommation et les résultats scolaires.

TROISIÈME PARTIE : INTERPRÉTATION DE L'ENQUETE.

7. Discussion des résultats

La première et la seconde partie de cette étude permettent de déterminer le cadre du mémoire, en effet, après avoir présenté ce qu'était réellement le cannabis, quelle était sa consommation dans le monde et après avoir questionné la population estudiantine martiniquaise sur sa consommation de substances psycho-actives, une question nous taraude toujours ; la simple consommation de cannabis peut elle réellement mener à une situation d'échec scolaire ou d'autres facteurs interviennent ils dans ce processus ?

Pour répondre à cette dernière, nous entamerons une analyse réflexive afin d'analyser les données précédemment exposées.

7.1 Discussion générale

Les articles tels que l'étude Health and Development Study de l'Université de ChristChurch en Nouvelle-Zélande (présentée précédemment) et « 'High' Achievers? Cannabis Access and Academic Performance de Olivier Marie Ulf Zölitz March 2015 » portant sur ce sujet d'étude, ont, pour la plupart d'entre-elles défendues la thèse selon laquelle la consommation de cannabis était nocive pour la santé des étudiants, et encore plus si l'âge de la première consommation se faisait avant 15 ans. Ces analyses ont également émis la constatation suivante : les adolescents adeptes de produits psycho-actifs sont pour la plupart d'entre eux issus de milieux défavorisés ou populaires.

Or, lors de l'enquête nous avons constaté un résultat tout autre : les élèves se déclarant comme consommateurs quotidiens évoluent dans des familles plutôt favorisées, nous le remarquons en observant la catégorie socio-professionnels de leurs parents (figure 11). Ces utilisateurs quotidiens ont tous des parents évoluant dans la moyenne à supérieure avec des professions telles cadres et chefs d'entreprise.

Par ailleurs, les élèves se déclarant comme utilisateurs occasionnels sont issus de milieu social moins favorisés, du fait que leurs parents et/ou leur tuteur sont les plus représentatifs des professions telles que employés ou sans emploi.

Quant à l'échantillon se déclarant consommateur régulier, c'est-à-dire entre les deux autres catégories, ils sont issus de classe sociale moyenne avec des parents, responsables légaux ou tuteurs travaillant dans les milieux administratifs ou employés.

Nous pouvons analyser ces données comme suit : Il est envisageable que les personnes consommant le plus soient celles avec le plus de moyens financiers, ainsi, celles avec des parents plus aisés, pouvant leur donner plus d'argent de poche durant la semaine ou le mois. En revanche pour les adolescents consommateurs occasionnels avec parents issus des classes moyennes, les moyens financiers sont plus restreints et par conséquent la consommation aussi.

Ainsi, la fréquence de consommation dépendrait du milieu social d'évolution mais dans le sens contraire de celui des études généralement présentées. En fait, tout est une question de revenus financiers.

Cependant, tous les élèves ayant participé à l'entretien semi-directif (figure 8) sont issus de classe sociale moyenne à élevée, leurs réponses sont variées et chacun d'eux à un mode de consommation différent. Ceci nous permet d'analyser que parmi les consommateurs quotidiens (David et Karim) on observe deux profils, un élève qui a une consommation qu'on pourrait qualifier d'importante puisqu'il affirme qu'au delà de ses trois joints quotidiens, le soir il « enchaîne »¹⁴. À l'école c'est un élève moyen qui ne fournit pas particulièrement d'efforts car il n'a pas un bon rapport avec le milieu scolaire. Tandis que le second, a une consommation plus modérée, bien qu'importante, et tiens compte de ses « impératifs », c'est un élève qui obtient des résultats plus élevés que la moyenne et qui a un certain recul sur sa consommation car à la question : « Tu penses que ta consommation impacte tes résultats et ta motivation à produire du travail personnel conséquent ? » il répond « Oui mais positivement quand c'est une consommation à petite dose ».

7.2 Vérification de l'hypothèse

Avant de débiter l'enquête, l'hypothèse était la suivante : la consommation de cannabis ne conduit pas nécessairement à une situation de décrochage scolaire ou de

¹⁴ Figure 8 : entretiens semi-directifs

difficultés scolaires, mais cette situation pourrait dépendre d'un ensemble de facteurs tels que l'addiction, la motivation, le contexte social et familial.

Au regard des analyses menées durant 7 mois d'enquêtes acharnée et d'entretiens avec les élèves, il est possible d'affirmer cette hypothèse dans son intégralité.

En effet, 82.76 % des élèves obtiennent des résultats supérieur ou égal à 12/20 ce qui signifie que la majorité des étudiants consommateurs interrogés réussissent scolairement, et même ceux qui obtiennent des résultats en dessous de 12/20, voire de 10/20 ne sont pas en situation d'échec scolaire.

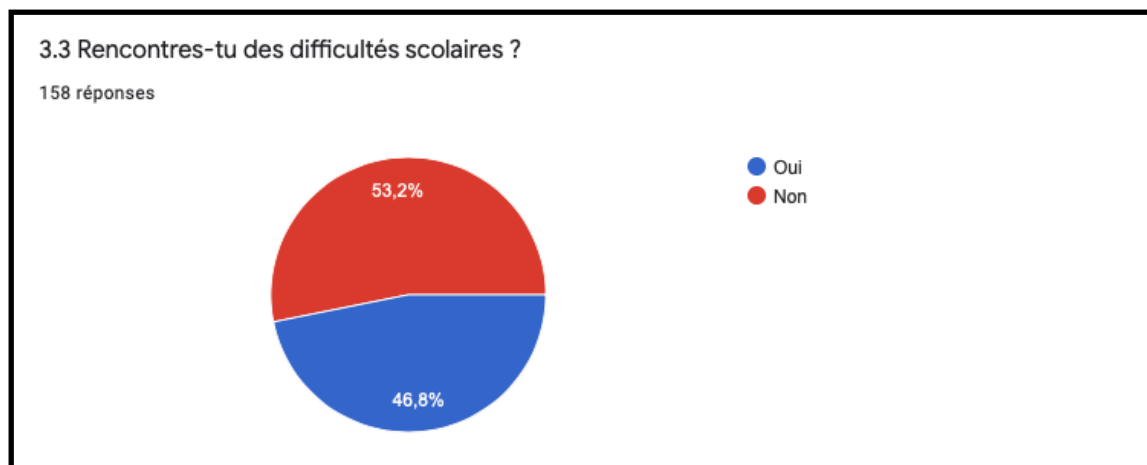
Les élèves qui n'ont pas obtenu la moyenne sont uniquement 2 (6,9%), sur un total de 29 étudiants interrogés. Parmi ces deux élèves, le premier obtient une moyenne générale de 8/20 au premier trimestre et il remonte considérablement avec 13/20 au second trimestre. Le deuxième obtient la moyenne de 0/20 aux deux trimestres, ces notes nous laissent supposer que l'élève n'a pas été évalué mais qu'il a quand même souhaité répondre au questionnaire. L'enquête étant anonyme je n'ai pas pu m'entretenir avec ce participant pour avoir de plus amples informations.

Par conséquent, la consommation de cannabis ne conduit pas nécessairement les élèves à une situation de décrochage scolaire, nous pouvons même affirmer qu'elle n'entrave pas la réussite scolaire.

7.3 Réponse à la question de recherche

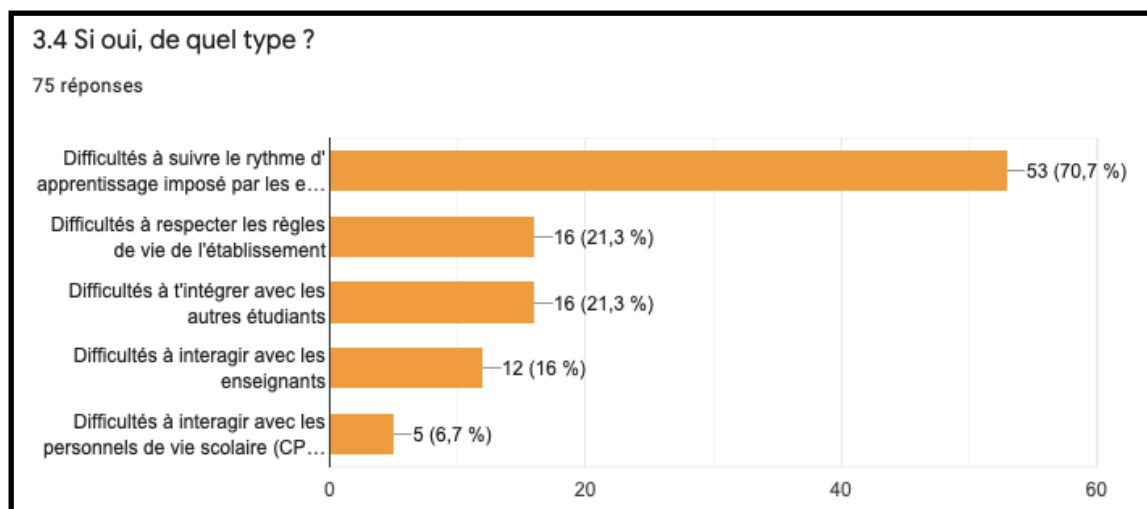
Si la consommation de cannabis ne modifie pas les performances scolaires, certains élèves rencontrent un certain nombre de difficultés. En effet, qu'ils soient consommateurs ou non, la grande majorité des élèves reconnaît être en difficulté à l'école.

Figure 13 : Difficultés scolaires



En effet, presque la moitié des étudiants, soit 46,8% d'entre eux affirment rencontrer des difficultés scolaires. Avant d'obtenir les résultats de l'enquête je ne pensais pas qu'autant d'étudiants auraient reconnus rencontrer des obstacles.

Figure 14 : Les différents types de difficultés scolaires.



Les étudiants sont une majorité, c'est-à-dire, 70,7% à déclarer rencontrer des difficultés à suivre le rythme d'apprentissage imposé par les enseignants. Ces résultats sont assez proches de ceux des résultats attendus.

Puis, 21,3% des élèves ont du mal à respecter les règles de vie de l'établissement et à s'intégrer avec les autres étudiants. Ce pourcentage me semble assez faible par rapport au pourcentage auquel je m'attendais.

Quant aux difficultés à interagir avec les enseignants (16%) et avec les personnels de vie scolaire (6,7%) elles me semblent assez proches des résultats attendus.

Au regard des entretiens que j'ai mené durant ma période d'enquête, j'ai pu constater que la première cause de baisse de la performance scolaire chez les étudiants martiniquais était la motivation. En effet, quelque soit l'élève, s'il se retrouve face à un déficit motivationnel, ses performances scolaires seront réduites, et ce, même en dépit d'une éventuelle consommation.

Durant les entretiens semi directifs (figure 8), j'ai pu observer que 3 élèves sur 4 confirment que consommer du cannabis a une incidence sur leur motivation.

8. Biais et limites

Le public était ma première limite, effectivement j'ai d'abord débuté ma première enquête dans un collège. Le public n'était pas le meilleur car les élèves étaient beaucoup trop jeunes et trop peu expérimentés et familiarisés avec ce sujet. Les résultats n'étaient pas concluants, j'ai donc orienté mon questionnaire vers un public plus âgé : les lycéens et les élèves post-bac. Comme prévu, cet échantillon était beaucoup plus adapté à ce type d'enquête et les résultats obtenus étaient enfin exploitables.

Dès lors que j'ai dirigé mon étude vers un public plus enclin à ces questions, la parole s'est libérée et les réponses semblaient plus authentiques.

8.1 Les contraintes liées à l'organisation de l'enquête

Durant la mise en place de cette enquête j'ai rencontré de multiples obstacles. La période de stage s'est malheureusement déroulée pendant une période de grèves menée par les lycéens de la Martinique en raison de leurs conditions de vie dans les établissements depuis la crise sanitaire du COVID-19.

Par ailleurs, la pandémie mondiale à elle aussi été la première contrainte rencontrée sur le terrain : les cours se tenaient en demi-jauge, par conséquent les classes étaient réduites de moitié, donc je n'ai pas pu voir tous les élèves, et la période de grève qui s'est étendue sur une longue semaine n'a pas été en ma faveur.

Le temps a également été mon plus grand ennemi ; les moments de grève m'ont fait perdre une dizaine de jours sur mes 4 semaines d'enquête, ce qui représente une perte de temps non négligeable d'autant plus que peu d'élèves ont participé à l'enquête.

J'avais pour objectif d'interroger environ 300 à 500 élèves pour avoir une analyse précise et pour que les réponses soient les plus représentatives possibles de la communauté scolaire, malheureusement, seule une centaine d'étudiants s'est laissé prendre au jeu.

Les lycéens de Martinique amplifient leur mobilisation face aux mesures Covid-19

coronavirus



Les lycéens réclament des cours "en distanciel". • ©Martinique la 1ère

Source : Martinique la 1ère.

8.2 Le cannabis, grand tabou sociétal.

Le cannabis est la plante du désaccord en France : le pays est le plus gros consommateur d'Europe mais aussi celui qui applique l'une des politiques de répression des plus importantes. L'échantillon d'étude semble mal à l'aise à dire qu'ils sont consommateurs de cannabis car autour de cette plante persiste des mythes et des tabous.

Le documentaire intitulé le Malaise cannaï, s'est penché sur la question. « Pourquoi le cannabis continue à créer un malaise au sein de la société ? » Pour répondre à cette question la productrice du film Sylvie Peltier explique que cela est dû au fait que le cannabis ait été interdit depuis un siècle et que la population doit se réapproprier une image plus saine de la consommation du cannabis.

C'est pourquoi il est possible que bon nombre des participants à l'enquête se soient retenus de se livrer complètement sur leur consommation, de peur que leurs parents ou l'établissement soient tenus informés de leurs réponses.

Il est vrai que l'image que renvoie cette plante est fortement associée à la drogue, la toxicomanie, le trafic et la délinquance, au sein de la société antillaise. Par conséquent il est normal que tout jeune est peu enclin à dire qu'il consomme du cannabis.

Conclusion

La volonté de tous, associée aux préjugés, voudrait que toute consommation de substances illicites entraînent une diminution des capacités intellectuelles, psychiques et physiques des utilisateurs. Cette étude a eu pour objectif de casser les stéréotypes qui diffusent l'image des Antilles comme une terre sur laquelle tout le monde consomme cette plante et de démontrer que les jeunes martiniquais font partie de ceux qui consomment le moins de produits psychotropes. Les jeunes martiniquais ont donc un rapport de prime abord assez sain avec leur consommation de substances psycho-actives, ils semblent pour la plupart d'entre eux, savoir différencier « amusement » et études, de telle sorte que le premier ne freine pas la performance du second. De plus, les adolescents martiniquais ne sont pas très nombreux à être consommateurs de cannabis. Ainsi, il n'est pas possible de mettre en corrélation la consommation et la baisse de performance scolaire, voire l'échec scolaire et le début de la petite délinquance.

Ma problématique étant la suivante : quelle influence le cannabis a-t-il sur les résultats scolaires des élèves de la Martinique ? De cette question principale en découlent d'autres : la consommation de cannabis conduit-elle nécessairement à des mauvaises performances scolaires ? Existe-t-il un effet de contexte ?

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 pose les bases de la politique de prévention des conduites addictives à l'école. Celle-ci s'inscrit dans la continuité de l'éducation dans toute l'école (de l'école primaire au lycée), permettant à chaque jeune d'agir de manière responsable et de faire des choix judicieux pour lui-même et les autres dans une perspective de citoyenneté positive. Les actions pédagogiques menées incitent les élèves à remettre en question, leurs jugements et leurs actions. Cette prévention passe nécessairement par les « connaissances relatives aux effets des produits (tabac, alcool, cannabis) sur leur santé et leur bien-être ainsi que sur la législation en vigueur »¹⁵

S'agissant des résultats, il apparaît que sur 165 élèves interrogés 64 sont des garçons soit 39,5% du panel contre 60,5% soit 98 filles. La majorité des élèves ayant

¹⁵ La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013

répondu à l'enquête, soit 49,09%, est issue de la classe moyenne. L'enquête a également révélé sur les 165 élèves interrogés, 30 consomment du cannabis, soit 18,18%, avec une majorité de garçons. Parmi ceux-ci nous avons pu distinguer trois modes de consommation : les consommateurs quotidiens qui représentent 23,33%, les consommateurs réguliers soit 16,67% et les consommateurs occasionnels qui eux, comptabilise 60%.

En ce qui concerne la moyenne d'âge du début de consommation, les garçons sont plus précoces que les filles avec une moyenne d'âge de 16 ans, tandis que les filles débutent à 18 ans ou plus. Cette étude a aussi démontrée que les classes sociales qui rassemblent le plus de consommateurs est la classe sociale supérieure.

A propos des résultats scolaires, la plupart des élèves sondés (79,31%) obtiennent une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20. Aussi, le détail des moyennes en relation avec les habitudes de consommation nous permet de conclure qu'il n'y a pas de différence significative quelle que soit la fréquence de consommation.

Au terme de l'analyse, il est difficile d'affirmer l'existence d'une corrélation entre le début de l'âge de consommation, l'intensité de la consommation et les résultats scolaires.

Néanmoins, nous devons quand même spécifier que dans certains cas, la consommation de cannabis induit des troubles cognitifs, tels que des troubles de l'attention et de la mémoire. Ces troubles sont liés « à la dose, à la fréquence, à la durée d'exposition et à l'âge de la première consommation. Ils sont d'autant plus sévères que la consommation a commencé précocement » (Battaglia et Giersky, 2014).

Nos résultats confirment ce que d'autre auteurs avaient déjà mis en évidence : que les pratiques locales, dont la consommation de cannabis, ne peuvent pas être considérées à elles seules à l'origine d'une réduction des performances scolaires d'un élève¹⁶. En effet, les causes sont à chercher ailleurs ; l'analyse des résultats détermine que les notes moins élevées sont probablement dues à un manque de motivation et d'encadrement familial de l'individu¹⁷. La découverte d'une consommation actée doit s'accompagner d'une prise en charge psychologique afin de maintenir les élèves dans un environnement scolaire stable et équilibré. En effet, on ne pourrait pas oublier que « de

¹⁶ Voir, par exemple, Ali, 2016 et 2020.

¹⁷ Des considérations similaires avaient été avancées aussi par Rodica Ailincăi et ses collègues dans les contextes guyanais (Ailincăi *et al.*, 2017) et polynésien (Ailincăi *et al.*, 2016. Voir aussi Ali et Ailincăi, 2019).

nombreux adolescents consomment du cannabis pour faire face à la tempête sous un crâne constitutive de leur âge : ça bouge beaucoup au-dedans, et le dehors décuple souvent cette tourmente interne ! » (Hachet, 2014).

Bibliographie

Ailincal, R. ; Bernard, F.-X. ; Alby, S. ; Ali, M. et Hidair, I. (2017). Étude de la variabilité interactionnelle parentale en contexte multiculturel et plurilingue. Dans G. Chakroun (dir.). *Cognition sociale, formes d'expression et interculturalité*. Paris : L'Harmattan, pp. 285-302.

Ailincal, R. ; Gabillon, Z. ; Vernaudo, J. ; Saura, B. et Ali, M. (2016). *School and Family Involvement in Educational Practices in French Polynesia*. The International Academic Forum - IAFOR International Conference on Education. Honolulu, Hawaii, Etats Unis d'Amérique, 8-11 janvier.

Ali, M. (2016). *De l'apprentissage en famille a la scolarisation républicaine. Deux cas d'étude en Guyane et en Polynésie française*. Thèse de doctorat en anthropologie biologique, préhistoire et ethnologie. École Doctorale du Pacifique. Université de la Polynésie française.

Ali, M. (2019). Quand l'ascenseur social tombe en panne : politiques scolaires et savoir autochtones en Guyane et Polynésie française. *Journée d'études « Construction des savoirs scolaires : enjeux épistémologiques et politiques »*. ESPE de Martinique – CRILLASH. Université des Antilles, mai.

Ali, M. (2020). French Overseas Departments of America. Dans Jornitz S., Parreira do Amaral M. (dir.) *The Education Systems of the Americas. Global Education Systems*. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-319-93443-3_9-1

Ali, M. et Ailincal, R. (2016). L'école dans les Outre-mer et l'illusion de l'ascenseur social : réflexions sur la scolarisation obligatoire des peuples autochtones de la Guyane et de la Polynésie. *13ème colloque international de l'Association Française d'Education Comparée (AFDECE) : « Réformer l'Ecole ? L'apport de l'éducation comparée. Hommage à Louis Porcher »*. Université Paris Descartes, Faculté des sciences humaines et sociales – Sorbonne. Paris, France, 27-28 octobre.

Battaglia, N., et Gierski, F. (2014). L'addiction chez les adolescents : Jeux vidéo, alcool, drogues... de l'assuétude à l'addiction. Bruxelles : De Boeck.

Beck, F., Obradovic, I., Jauffret-Roustide, M. & Legleye, S. (2010). Regards sur les addictions des jeunes en France. *Sociologie*, 1(4), 517-535. <https://doi.org/10.3917/socio.004.0517>

Bègue, D. (2019) *La consommation de cannabis et le décrochage scolaire : interrelation et stéréotypes. Une étude de cas en Martinique*. Mémoire de Master MEEF EED. INSPE de Martinique, Université des Antilles.

Béraud, A. (2016, 3 février). Les jeunes favorisés ne fument pas ? Quand les clichés sur le cannabis partent en fumée. *20 minutes*. <https://www.20minutes.fr/societe/1778651-20160202-jeunes-favorises-fument-quand-cliches-cannabis-partent-fumee>

Bernard, V. (2017, août 14). La cannabis influence-t-il les résultats scolaires ? *Actualités Santé*. <https://www.observatoire-sante.fr/la-cannabis-influence-t-il-les-resultats-scolaires/>

Bienenstock, D. (2020, 28 juillet). The most impactful cannabis studies of all time. *Leafly*. <https://www.leafly.com/news/science-tech/most-impactful-marijuana-research-studies-of-all-time>

Bolze, C., & Melchior, M. (2016). Consommation de cannabis à l'adolescence et niveau d'études. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique*, 64, S200. <https://doi.org/10.1016/j.respe.2016.06.079>

Gautier, T. (1843) *Le Haschich*. Paris : Gallimard.

Guba, D. A. (2019, août 26). L'histoire de la légalité du cannabis est indissociable de l'histoire coloniale. *Slate.fr*. <http://www.slate.fr/story/181083/legalisation-cannabis-histoire-coloniale-interdiction-haschich-stigmatisation-musulmans>

Hachet, P. (2014). *Ces ados qui fument des joints*. Paris : ERES.

Hari, J. (2015, juin) *Everything you think you know about addiction is wrong* [vidéo]. Conférences TED. <https://www.ted.com>

INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale. (2017, 18 mai). *Consommation précoce de cannabis et influence sur les résultats scolaires : le lien se précise*. Communiqué de presse. Paris : Salle de presse INSERM.

Jobidon, L. et Jutras-Aswad, D. (2018). Le cannabis et ses effets délétères: pour un débat plus nuancé. *Drogues, santé et société*, 16(1), 5-30.

Kronlund, S. (2019, 10 janvier) Ados et cannabis : s'enfoncer dans la défonce [épisode d'un balado audio]. Dans *Les pieds sur terre* [émission TV]. France Culture <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/les-pieds-sur-terre-du-jeudi-10-janvier-2019>

La consommation de cannabis n'affecte pas les résultats scolaires (mais celle du tabac si). (s. d.). Dinafem Seeds. <https://www.dinafem.org/fr/blog/consommation-cannabis-scolaires/>

Lorté, L. et Ali, M. (2021). *Because I got high ! Consommation de cannabis et réussite scolaire : une étude de cas en France d'outremer (Martinique)*. Journées de la recherche en Education de l'ESPE de la Polynésie française. Équipe d'Accueil Sociétés Traditionnelles et Contemporaines en Océanie (EASTCO EA 4241) – Université de la Polynésie française. Tahiti, 14-15 avril.

Melchior, M., Bolze, C. Fombonne, E., Surkan, P., Pryor, L., Jauffret-Roustide, M. (2017). Early cannabis initiation and educational attainment: is the association causal? Data from the French TEMPO study. *International Journal of Epidemiology*, 46(5, October): 1641–1650. <https://doi.org/10.1093/ije/dyx065>

Nardy, L. (2019, février). *Description de la consommation de cannabis dans la population adulte Martiniquaise*. Thèse de doctorat en sciences de la santé. Université de Toulouse. <http://thesesante.ups-tlse.fr/2549/1/2019TOU31004.pdf>

Newsweed. (2020, 6 novembre). *Une brève histoire du cannabis*. <https://www.newsweed.fr/cannabis/une-breve-histoire-de-la-marijuana/>

Oetting, E., & Beauvais, F. (1988). Adolescent Drug Use and the Counselor. *The School Counselor*, 36(1), 11-17. <http://www.jstor.org/stable/23900185>

Obradovic, I. (Juin 2020). Drogues et addictions dans les outre-mer : état des lieux et problématiques. Paris : OFDT .

OFDT. (2019, juin). Drogues, chiffres clés (8e édition). Paris : OFDT.

RED LETTER FILMS. (2020). *Le malaise cannabis* [Documentaire] - Radio canada <https://ici.radio-canada.ca/tele/doc-humanite/site/episodes/486566/malaise-cannabis>

Richard, D. & Senon, J. (2010). Le cannabis dans l'histoire. Dans Denis Richard (éd.), *Le cannabis* (pp. 28-44). Paris, France: Presses Universitaires de France.

Stoa, R. (2021, 20 avril). A Brief Global History of the War on Cannabis. Dans *The MIT Press Reader* [en ligne]. <https://thereader.mitpress.mit.edu/a-brief-global-history-of-the-war-on-cannabis/>

ANNEXE : Le questionnaire



CONSOMMATION DE CANNABIS ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Bonjour à toutes et à tous. Je suis Laurie LORTÉ, étudiante en deuxième année de master MEEF à l'INSPÉ de

1. Ta consommation ...

Description (facultative)

1.1 As-tu déjà consommé du cannabis ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

1.2 Si oui, à quel âge en as-tu consommé pour la première fois ?

☐ 14 ans ou moins

☐ 15 ans

☐ 16 ans

☐ 17 ans

☐ 18 ans ou plus

1.3 Consommes-tu d'autres substances psycho actives ?

☐ Oui

☐ Non

1.4 Si oui, lesquelles ?

☐ Résine de cannabis (shit)

☐ Cocaïne

☐ Alcool

1.5 Quelle est ta consommation de cannabis (herbe et résine) ? (combien de joints)

	0	1	2	3	4	5 ou plus
Par jour	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par semaine	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par mois	☐	☐	☐	☐	☐	☐

1.6 Quelle est ta consommation de cocaïne ?

	0	1	2	3	4	5 ou plus
Par jour	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par semaine	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par mois	☐	☐	☐	☐	☐	☐

1.7 Quelle est ta consommation d'alcool ? (combien de verres)

	0	1	2	3	4	5 ou plus
Par jour	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par semaine	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par mois	☐	☐	☐	☐	☐	☐

2. Tes résultats scolaires

Description (facultative)

2.1 Quelle a été ta moyenne générale du premier trimestre ?

☐ 0/20

☐ 1/20

☐ 2/20

☐ 3/20

☐ 4/20

☐ 5/20

☐ 6/20

☐ 7/20

☐ 8/20

☐ 9/20

☐ 10/20

☐ 11/20

☐ 12/20

☐ 13/20

☐ 14/20

☐ 15/20

☐ 16/20

☐ 17/20

☐ 18/20

☐ 19/20

☐ 20/20

2.2 Quelle a été ta moyenne générale du deuxième trimestre ?

3.7 Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifierais-tu ton organisation du travail scolaire ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Très mauvaise organisation ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Excellente organisation

4. Plus que quelques petites questions

Description (facultative)

4.1 Quel âge as-tu ?

- ☐ 14 ans ou moins
- ☐ 15 ans
- ☐ 16 ans
- ☐ 17 ans
- ☐ 18 ans ou plus

4.2 Tu es ?

- ☐ ☐ Une fille
- ☐ ☐ Un garçon

☐

4.3 Quelle est la profession de tes responsables légaux ? (si tu n'as pas de tuteur, ne coche pas les cases destinées au tuteur)

	Agriculteur	Employé	Chef d'entr...	Cadre	Administra...	Retraité	Sans emploi
☐ Père	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Mère	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Tuteur	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

☐

4.4 As-tu un commentaire à me faire partager ?

Réponse longue

Je te remercie pour ta participation, à bientôt !

Description (facultative)

3. Parlons de toi

Description (facultative)

3.1 Pratiques-tu une activité sportive ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

...

3.2 Pratiques-tu une activité extra-scolaire autre que le sport ? Si oui, laquelle ?

Réponse courte

3.3 Rencontres-tu des difficultés scolaires ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

3.4 Si oui, de quel type ?

- ☐ Difficultés à suivre le rythme d'apprentissage imposé par les enseignants
- ☐ Difficultés à respecter les règles de vie de l'établissement
- ☐ Difficultés à t'intégrer avec les autres étudiants
- ☐ Difficultés à interagir avec les enseignants
- ☐ Difficultés à interagir avec les personnels de vie scolaire (CPE, AED...)

...

3.5 Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifierais-tu ta mémoire ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvaise mémoire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Excellente mémoire

3.6 Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifierais-tu ta concentration à l'école ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvaise concentration	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Excellente concentration